JOURNAL FRANZ WEBER

indépendant | intrépide | sans compromis

Janvier – avril | No 91 | Fr. 5.– | AZB/P.P. Journal 1820 Montreux 1 | Postcode 1

Victoire pour les éléphants

20

Procès contre les massacres de baleines et de dauphins
Accusés reconnus coupables 4

Le thon rouge
Menacé d'extinction et laissé pour compte 11

L'éolien industriel
Quand pâturages et crêtes se transforment en usines électriques 22

www. ffw.ch

En faveur des animaux et de la nature

Notre travail est au service de la collectivité

Les actions de la Fondation sont motivées par la conviction que les animaux dans leur ensemble en tant que partie intégrante de la création, ont droit à l'existence et à l'épanouissement dans un habitat convenable, et que l'animal individuel en tant qu'être sensible a une valeur et une dignité que l'homme n'a pas le droit de mépriser.

Aussi bien dans ses campagnes de protection et de sauvetage de paysages, que dans celles d'animaux persécutés et torturés, la Fondation s'efforce inlassablement d'éveiller en l'homme sa responsabilité vis-à-vis de la nature et d'obtenir pour les peuples d'animaux un statut juridique parmi les institutions humaines leur garantissant protection, droits et survie.

La FFW, reconnue d'utilité publique, est exonérée d'impôts. Pour pouvoir continuer à remplir ses grandes tâches au service de la nature et du monde animal, la Fondation devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie, ni par les pouvoirs publics, elle dépend entièrement des seuls dons, donations, legs, etc...

FONDATION FRANZ WEBER

Quand tout semble vain, quand tous les espoirs s'en vont, quand on est saisi d'accablement face à la destruction de la nature et à la misère des animaux persécutés et torturés…on peut encore se tourner vers la Fondation Franz Weber .

Aidez-nous ! Chaque don, aussi modeste soit-il, est important et reçu avec gratitude.

Comptes:

SUISSE: Banque Landolt & Cie, ch de Roseneck 6, CH-1006 Lausanne, CCP 10-1260-7, compte Fondation Franz Weber, IBAN CH76 0876 8002 3045 00003 ou compte postal 18-6117-3 Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1 IBAN CH3109000000180061173

FRANCE: Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, Avignon, Compte no 9483909 3 133, Code établissement 11306, Code Guichet 00084, Clé R.I.B 59, BIC AGRIFRPP813, IBAN FR76 1130 6000 8494 8390 9313 359

SVP, préférez le E-Banking **www.ffw.ch**

Renseignements FONDATION FRANZ WEBER
Case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57 36, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

La Suisse doit enfin interdire l'importation des produits du phoque !

Pas à pas, nous nous approchons de la fin de la chasse aux phoques. La Fondation Franz Weber salue la décision du Conseil national d'interdire l'importation des produits dérivés d'une chasse qui inflige aux animaux des souffrances inutiles. La Suisse reprendrait ainsi la réglementation de l'UE, qui avait décidé d'une telle interdiction le 5 mai 2009, interdiction en vigueur depuis cette année.

Le 3 octobre 2008 déjà, le Conseil national avait transmis sans opposition une motion Aeschbacher au contenu similaire. Le Conseil des États a fait le contraire: il a refusé la motion Aeschbacher et lancé,

à la demande de sa commission consultative, une nouvelle proposition : Au lieu d'un embargo clair et net, il demandait une « régulation du commerce » de ces produits honteux – autrement dit la création d'une base légale favorable au commerce des produits dérivés du phoque, notamment en provenance du Canada. Pour la Fondation Franz Weber, la proposition du Conseil des États était inacceptable. Elle a donc pris contact avec des membres du Parlement. Par la suite, le conseiller national Oskar Freysinger et 57 cosignataires ont déposé une nouvelle motion. Une motion de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national en a repris les objectifs, et cette dernière motion a désormais obtenu une nette majorité (149-2) au Conseil national.

Selon le Conseil national, les bases légales doivent être modifiées, en accord avec la législation européenne, afin d'interdire le plus rapidement possible en Suisse l'importation et l'exportation de

tous les produits dérivés du phoque, de même que leur commerce, à l'exception des produits provenant de la chasse traditionnelle des Inuits et d'autres communautés indigènes à des fins de subsistance.

Il incombe maintenant au Conseil des États de reprendre la solution du Conseil national. Toute autre décision ne serait pas comprise par la population. Inutile de dire que la FFW maintiendra sa pression aussi longtemps qu'il le faudra.

Vera Weber

Communiquez-nous votre changement d'adresse!

La poste ne communique plus les changements d'adresse des abonnés aux maisons d'éditions. Si vous déménagez, n'oubliez donc pas de nous communiquer à temp votre nouvelle adresse par mail, ffw@ffw.ch, par téléphone, 021 964 37 37 ou par fax, 021 964 57 36 afin que nous puissions garantir la distribution régulière de notre journal. Merci!

Animaux

Procès contre les massacres de baleines et de dauphins >>4
Le thon rouge Poisson en danger >>11
Les animaux ont les réponses Humains à l'école des animaux >>14
Victoire pour les éléphants Conférence de la CITES à Doha >>20

Suisse

Petites fermes Un bien irremplaçable >>26

Nature

Crêtes suisses industrialisées ? Un massacre programmé >>22

Société

Paris il y a 50 ans Franz Weber chez Cocteau >>29

JFW plus

Les lecteurs ont la parole >>32
La palette végétarienne >>36
Giessbach: programme 2010 >>39

Impressum

Editeur: Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra
Rédacteur en chef: Franz Weber
Rédaction: Judith Weber, Walter Fürsprech, Vera Weber, Alika Lindbergh
Mise en page: Vera Weber et Ringier Print
Impression: Ringier Print Adligenswil AG
Rédaction, Administration: Journal Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux (Suisse),
tél 021 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 964 57 36. E-mail: ffw@ffw.ch – Site internet: http://www.ffw.ch
Abonnements: Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux,
Tél. 021 964 24 24 ou 964 37 37
Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.

No 91 janvier – avril 2010

Les massacres de baleines et de dauphins au Japon, en Norvège, en Islande, au Groenland et aux Iles Féroé

devant la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal à Genève

Le 22 février 2010, au C.I.C.G. Centre International de Conférences de Genève, 54 organisations humanitaires de tous les continents ont participé au procès public organisé par la Fondation Franz Weber contre le massacre des derniers gros mammifères marins dans les mers du globe – dont quatre comme demandeurs principaux et cinquante comme codemandeurs. L'avocate française, Maître Caroline Lanty, a représenté l'accusation. Images, films, rapports de témoins oculaires, interventions de participants : juristes, scientifiques et experts dans les domaines de la biologie marine, des sciences vétérinaires et de l'écologie ont étalé au grand jour la cruauté, le danger et l'inutilité de la capture des baleines et des dauphins dans les mers du globe.

Malgré le moratoire, année après année, 2000 grandes baleines sont sauvagement massacrées

Des bateaux qui disparaissent dans une baie secrète

Il ressemble à un héros du cinéma, à un seigneur américain avec ses cheveux blancs et le visage hâlé, le célèbre Ric O'Barry, lorsque, vêtu d'un costume gris et d'une cravate rouge bordeaux, il monte sur le pupitre d'orateur en tant que témoin principal. «J'aime les Japonais» dit-il. «Les Japonais sont des gens charmants. 96 % d'entre eux ne sont pas du tout conscients que leur nation pratique la capture de baleines, ils seraient catastrophés et choqués s'ils connaissaient le sort que subissent des milliers de dauphins chaque année dans les baies de Taiji et de Futo.» Son film documentaire «La baie de la honte» qui a reçu l'Oscar cette année et dont il montre quelques extraits, dévoile ce que le grand public japonais et international n'a pas le droit de savoir : Un carnage si monstrueux qu'il fait glacer le sang dans les veines…, les cris des brutes, leurs visages grimaçants qui n'ont plus rien d'humain…, embruns démontés, rouges de sang, des animaux bondissant dans la douleur et la panique de mort – un dauphin mourant qui, pendant quelques secondes et avec ses dernières forces, se redresse dans l'eau devant son tortionnaire et lui fait face, dans une accusation terrible, debout sur sa nageoire caudale ! – et le geste de défense agressif de l'abatteur contre la créature martyrisée qui est un ami de l'homme.

«J'y ai assisté», raconte la petite Japonaise toute menue, Sakae Hemmi, qui, en tant qu'accusatrice représente l'organisation japonaise ELSA Nature Conservancy à Genf : «à mon grand désespoir j'ai été té-

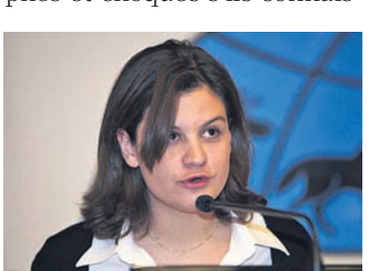

Caroline Lanty, procureur (FR)

Silvia Frey, accusation OceanCare (CH)

Ric O'Barry, témoin et protagoniste du documentaire la "Baie de la Honte" (USA)

Sakae Hemmi, accusation japonaise

moin de l'insoutenable…, à Futo, un petit dauphin harponné s'est débattu pendant 20 minutes dans son sang, avant d'être découpé en morceaux. Lors des battues àTaiji, les dauphins sont non seulement harponnés une fois avec des lances, mais encore et encore ; leur agonie peut durer jusqu'à deux heures !».

Données « scientifiques » sans valeur

Capturer des dauphins vivants est aussi cruel que de les massacrer. Les dauphins réagissent par une grande panique et se heurtent violemment avec leurs congénères, lorsqu'ils sont chassés et maltraités. De nombreux animaux meurent de leurs blessures, d'autres s'étouffent. La mer devient rouge, même avant que la tuerie commence. Dans ce mélange d'eau et de sang, les représentants des aquariums font un choix sévère des dauphins aux «qualités de star», qu'ils peuvent vendre à des aquariums et delphinariums à un prix d'au moins 150.000 Dollars par animal.

Non moins inhumains sont les captures à des fins soit disant scientifiques. Le témoin continue avec sa déposition : «Pendant la battue à Futo, un souffleur (grand dauphin) fut hissé sur le débarcadère en béton et un émetteur fixé sur sa nageoire dorsale. Ensuite, l'animal qui saignait fortement de

Peter Mollerup, accusation Dyrennes Venner (DK)

sa nageoire dorsale, a été rejeté dans l'eau rouge du sang de ses congénères qui, dans le pressentiment du massacre proche, bondissaient de ci de là dans un état de panique générale. Une fois la tuerie achevée, les barrières furent ouvertes pour laisser le dauphin marqué partir vers le grand large».

Les scientifiques indépendants qui travaillent sur les mammifères marins sont unanimes : les dauphins soumis à des études scientifiques similaires subissent un traumatisme corporel et psychique lourd provoqué par l'horreur de la capture et le marquage ; ils ne peuvent plus être considérés comme des dauphins «normaux». La valeur des données collectées est ainsi mise en question. Même si des émetteurs permettent de se faire une idée sur les mouvements des dauphins, ces soit disant «études scientifiques environnementales» n'ont aucune valeur scientifique ; elles permettent en revanche aux pêcheurs de détecter des colonies de dauphins pour la prochaine saison de capture.

Atmosphère grave dans la salle du procès

Grand danger pour la santé humaine

La chasse aux baleines et aux dauphins dans les mers du globe devient d'autant plus insensée et criminelle que leurs produits mettent en danger, voire en jeu la santé humaine, due à la contamination croissante des océans par des métaux lourds et autres substances toxiques.

- Dès les années 80, des scientifiques japonais mettaient en garde contre les taux élevés en mercure contenus dans la chair des dauphins destinée à la consommation humaine.
- En 2002, les scientifiques ont prouvé que dans de la chair de dauphin vendue en supermarché, les traces de mercure étaient 5.000 fois supérieures aux taux limites définis par le gouvernement japonais lui-même, alors que la charge moyenne était déjà 900 fois plus haute que la valeur limite !
- En 2003, dans l'ensemble des 137 échantillons de chair de baleine et de dauphin examinés, des contaminations dépassant largement les taux limites applicables au Japon ont été trouvées.
- En 2005, les chercheurs ont prouvé que du foie de dauphin à la vente contenait des taux de mercure si élevés qu'il devait déclencher un empoisonnement des reins.

Sandra Altheer, accusation Pro Wildlife (DE)

En dépit de cela et violant le droit international, des flottes baleinières japonaises chassent régulièrement les cétacés dans les eaux internationales de l'Antarctique et pillent et détruisent un patrimoine universel qui appartient au monde entier.

Des fontaines rouges

La salle s'assombrit. Sur le grand écran, les vagues bleues de l'Océan Antarctique. Et puis, un bateau. La proue d'un chalutier-usine à pleine allure. Et plus loin devant, dans les vagues bleues, deux fontaines d'écume blanches comme neige. Elles aussi à pleine allure, ou mieux, en fuite forcenée. Oui, il s'agit de deux baleines en fuite. Nous avons envie de leur crier : Plongez ! Plongez ! Mais c'est trop tard. A l'avant, au bout de la proue, se dresse un diable sous forme d'un humain. Glacial, d'un calme mortel, il dirige le canon sur les corps d'animaux fuyant juste en dessous de la surface de l'eau. Coup de feu !

La première fontaine blanche change de couleur et se transforme en rouge. Puis, c'est aussi la deuxième qui rejette

L'expert britannique, Dr Andy Butterworth, vétérinaire

du rouge. Un combat épouvantable s'ensuit, horrible et brutal entre la volonté aveugle de vivre des baleines touchées, avec leur force encore immense, malgré le harpon planté dans leur corps – et la volonté glaciale du tueur sur le chalutier... un terrible, interminable débat, des cabrements, des chutes et à nouveau des cabrements... une défense délirante, désespérée, vaine contre la traction du câble en acier relié au chalutier, contre l'arrachement à l'élément familier, contre l'étouffement, contre le balancement désarmé contre la paroi du bateau... nue, exposée, la créature secrète des profondeurs... et quelque chose d'énorme nous serre la gorge, un sanglot, une nausée, une révélation, éblouissante comme un éclair : C'est l'incarnation même du crime ! C'est une dette que nous devons payer tous... !

La capture des baleines ne répond pas aux standards généraux

Les explications du scientifique vétérinaire, le Dr. Andrew Butterworth, professeur à l'université de Bristol UK, ont définitivement dévoilé la réalité cachée de la capture des baleines avec une froideur et lucidité mathématique. D'après A. Butterworth, dans la grande majorité des cas les baleines ne sont pas harponnées au niveau de la tête, mais – et ce tout à fait intentionnellement – dans des zones du corps ne permettant pas une mort rapide : l'abdomen, le thorax, les muscles dorsaux ; en fonction de la zone touchée, la baleine peut mettre jusqu'à 120 minutes pour mourir. Et l'expert termine ainsi sa contribution : «Pour les mammifères marins, nous acceptons des méthodes de mise à mort que nous n'accepterions pour aucune autre espèce animale au monde.»

Comme un écho lointain

Pendant toute la procédure, les méthodes bestiales de capture et de mise à mort pratiquées par les nations baleinières, le Japon, la Norvège, l'Islande, le Groenland et les Iles Féroé, et la souffrance indicible des gros mammifères marins ont occupé le devant de la scène. Des films, des images et les descriptions de témoins oculaires ont déclenché horreur, incrédulité, tristesse et indignation dans la salle.

Comme une voix venant de sphères plus lumineuses, comme l'écho lointain d'un espoir, tel était l'effet des paroles du franciscain Anton Rotzetter après ces preuves de

Anton Rotzetter (l'intervention de M. Rotzetter sera publiée dans le prochain numéro du JFW.)

cruauté et d'ignominie humaines et de souffrances animales. Pour la première fois lors d'un procès devant la Cour des droits de l'animal, un représentant de l'église a pris position à la fin de la procédure.

Me Rudolf Schaller, défenseur commis d'office

Condamnés malgré la défense

L'avocat, Maître Rudolf Schaller, en tant que défenseur commis d'office des accusés, a cherché des circonstances atténuantes dans un contexte impérieux de rapacité et de cupidité, qui est devenu la véritable religion du système économique actuel et qui transforme tout ce qui existe en marchandises, en consommables et en sources de profit.

Compte tenu de la charge écrasante de la preuve, rien d'étonnant à ce que la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal ait déclaré les cinq accusés coupables des graves délits qui leur sont reprochés.

Judith Weber

La baie ensanglanté de Taiji au Japon

Franz Weber, président de la Cour, donne lecture du verdict

VERDICT de la COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE DES DROITS DE L'ANIMAL

du 22 février 2010 dans l'affaire des massacres de baleines et de dauphins commis par le Japon, la Norvège, les Iles Féroé, l'Islande et le Groenland

les représentants des ministères de la pêche des pays incriminés, soit M. Hirotaka Akamatsu, Japon, Mme Lisbeth Berg-Hansen, Norvège, M. Jón Bjarnason, Islande, Mme Ane Hansen, Groenland, M. Jacob Vestergaard, Iles Féroés

LA COUR CONSTATE

De larges régions des océans dont les richesses étaient considérées il y a peu encore comme inépuisables, sont aujourd'hui stériles, et la chasse et la destruction des cétacés – baleines et dauphins – se poursuivent systématiquement et cruellement. Plus de 2000 grandes baleines sont tuées par an, ceci en dépit du moratoire décrété par la Commission Baleinière Internationale (CBI) et en vigueur depuis 1986. S'y ajoutent des dizaines de milliers de petites baleines et de dauphins tués chaque année. La cruauté de la chasse des grandes et petites baleines dépasse l'imaginable. Les baleines n'ayant guère d'ennemis naturels, leur système nerveux n'est pas structuré pour réagir à une attaque ou une grande douleur par un évanouissement ou par un état de choc. Elles vivent leur agonie en pleine conscience jusqu'à leur dernier souffle. Des milliers de dauphins sont brutalement capturés et maltraités, entre autre pour alimenter les delphinariums qui sont de plus en plus nombreux.

Alors que la plupart des pays du monde n'ont jamais pratiqué la chasse à la baleine ou ont respecté le moratoire de la Commission Baleinière Internationale, le Japon, la Norvège, l'Islande et le Groenland poursuivent, malgré le moratoire, une chasse active à la baleine. Le Japon et les Iles Féroé, pratiquent en plus une pêche intensive aux dauphins.

Mais les dauphins et les baleines sont menacés et décimés dans les océans par mille autres dangers. Que ce soit la contamination par les métaux lourds et les autres polluants, ou la surexploitation des océans par l'homme: leur nourriture se raréfie par la faute de la surpêche, tandis que des milliers de kilomètres de filets dérivants font énormément de victimes supplémentaires. Chaque année, d'innombrables dauphins et baleines perdent le sens de l'orientation et s'échouent sur des plages ou des côtes rocheuses. Selon des scientifiques, ce phénomène est dû à la pollution sonore dans les océans et aux dommages physiologiques causés par la pollution.

Malgré la toxicité de la viande provenant de la chasse aux cétacés, les responsables des pays incriminés continuent d'en permettre, voire d'en promouvoir la consommation, mettant ainsi en danger la santé et l'intégrité physique de leurs citoyens.

Devenues rares, les grandes baleines ont de plus en plus de difficultés à trouver un partenaire pour se reproduire. Elles sont menacées d'extinction. Et les dauphins connaissent le même sort. Le changement climatique, s'ajoutant à ces multiples périls, aura pour eux des conséquences dévastatrices.

LE JUGEMENT

Les prévenus ayant été dûment convoqués, le Procureur entendu en ses réquisitions, l'avocat de la défense commis d'office entendu en sa plaidoirie, la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal constituée d'un jury de sept membres et de trois juges se fondant sur les auditions de ce jour, les témoignages et les preuves apportées, accueille les plaignants en leurs demandes et

déclare les accusés coupables:

• de violation des lois internationales

• de complicité et d'encouragement aux massacres des baleines et des dauphins

• de pillage d'un patrimoine naturel vivant qui appartient au monde entier

• de responsabilité majeure et de complicité dans la torture et la destruction de dizaines de milliers de baleines et de dauphins par an

• d'actes de cruauté commis sur des animaux appartenant à la faune sauvage protégée sur le plan mondial

• de non application du principe de précaution dans le cadre de la préservation de la vie marine

• de mise en danger délibérée des écosystèmes marins déjà sérieusement fragilisés par des activités humaines

• de mise en danger délibérée de la vie d'autrui par la distribution de produits alimentaires dérivés de
baleines et de dauphins dont la chair est imprégnée de substances toxiques, sans informer le public des risques encourus

En outre

• La Cour en appelle à la Commission Baleinière Internationale (CBI) d'étendre le moratoire en vigueur pour les grandes baleines à tous les cétacés (dauphins, marsouins et orques).

• La Cour requiert de toutes les nations côtières de proclamer sanctuaire leur zone économique exclusive (jusqu'à 200 miles), et d'y interdire la chasse et la capture de tous cétacés (baleines, dauphins, marsouins, orques).

• La Cour demande à l'Organisation Mondiale de la Santé d'émettre une recommandation visant à interdire la mise sur le marché de tout produit de cétacés destiné à la consommation (alimentation ou autre utilisation) et d'informer officiellement les Etats et l'opinion publique sur les dangers de ces produits pour la santé.

• La Cour appelle tous les Etats à soutenir l'Australie dans son action juridique envisagée contre le Japon auprès de la Cour Internationale de Justice de La Haye pour violation manifeste du droit international en rapport aux expéditions de chasse japonaises dans les eaux internationales de l'Antarctique, si le Japon devait ne pas arrêter ces expéditions jusqu'en novembre 2010.

Le verdict complet sera notifié à la Cour Internationale de Justice de La Haye et aux parties reconnues coupables. Il sera également adressé au président du Parlement européen, au président du Conseil européen, à la présidence du Conseil des Ministres de l'UE, au président de la Commission européenne, au Conseil de l'Europe, à l'ONU, à l'UNESCO, à l'OMS et à la Commission Baleinière Internationale.

Genève, le 22 février 2010

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE DES DROITS DE L'ANIMAL

• *Convention Baleinière internationale de Washington du 2 décembre 1946 complétée par le protocole 19/11/1956*

• *Convention de Rio sur la diversité biologique du 5/6/1992*

• *Convention de Washington D. C. sur le commerce international des espèces de faune et de la flore sauvages menacées d'extinction du 3/3/1973.*

• *Convention de Bonn sur les espèces migratoires d'animaux sauvages du 23/6/1979*

∑ *Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe du 19/9/1979*

• *La Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction du 3/3/1973*

Tribunal : trois juges, jury international. Présidé par Franz Weber (CH). Juges : Me Eric Posak (FR) et Me Patrice Grillon (FR). Procureur : Me Caroline Lanty (FR). Défense: Me Rudolf Schaller

Plaignants:

Silvia Frey, dipl. sc. nat. ETH, OceanCare, Suisse (effets de la chasse à la baleine sur les populations)

Sandra Altherr, Pro Wildlife, Allemagne (haute toxicité de la viande de baleine et de dauphin pour la consommation humaine)

Peter Mollerup, Dyrenes Venner (Animal Friends), Danemark (bien-être animal)

Sakae Hemmy, ELSA Nature Conservancy, Japon (chasse aux dauphins au Japon)

Principal témoin oculaire présent à Genève : Richard O'Barry, spécialiste en mammifères marins, (USA), protagoniste du film „The Cove" (la Baie de la honte) qui vient de gagner l'OSCAR du meilleur documentaire

Experts : Dr Philippe Roch, ancien Secrétaire d'Etat à l'environnement, Suisse. Le théologien **Anton Rotzetter,** le vétérinaire **Dr Andrew Butterworth (GB).**

Hans Peter Roth, auteur du livre „Die Bucht" (La baie de la honte) en liaison directe depuis la baie de Taiji au Japon où ont lieu les massacres de dauphins

UNITED ANIMAL NATIONS

Valeurs éthiques dans la relation entre les humains et les animaux

Phillippe Roch

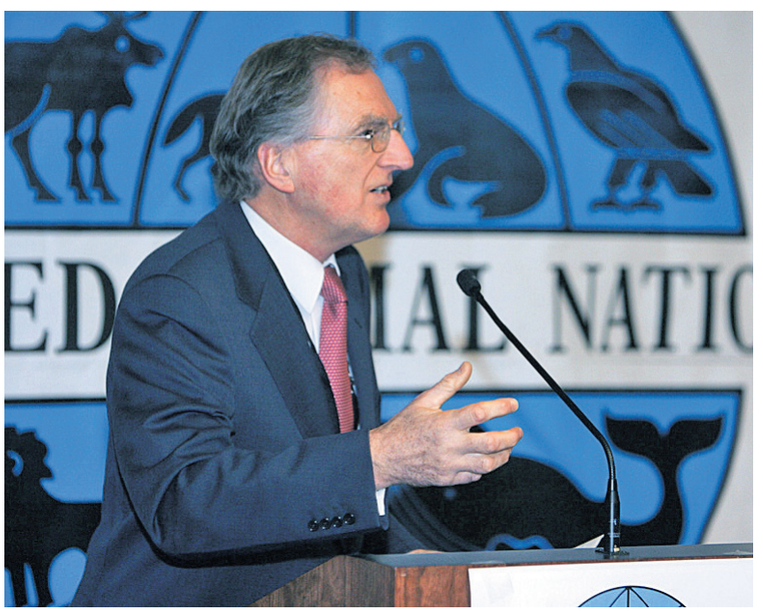

Philippe Roch

Les cultures naturelles

Pendant la plus grande partie de son histoire, l'humanité a vécu au cœur de la nature, partageant le destin de tous les êtres vivants. L'importance que les Magdaléniens accordaient aux animaux nous est parvenue par les peintures rupestres des grottes dans lesquelles nos ancêtres célébraient leurs cultes il y a quinze à trente mille ans. Les Celtes ont hérité de cette culture, illustrée par Cernunnos, qui préside à l'ordonnance de la nature, si bien illustré sur le chaudron de Gundestrup. Pour bien des peuples actuels, comme les Pygmées en Afrique, les Papous en Nouvelle Guinée, les Inuits du Grand Nord et les peuples premiers d'Amérique, l'unité entre les humains et le monde animal est une évidence.

Dans notre culture occidentale, Michel de Montaigne au XVIe siècle s'exprimait magnifiquement en faveur du respect des animaux, mettant sérieusement en question notre supériorité sur eux. Il écrivait dans Les Essais « Quand je me joue à ma chatte, qui sait, si elle passe son temps de moi plus que je ne fais d'elle ? ».

Les concepts religieux

Les adeptes des religions issues d'Abraham, juifs, chrétiens, musulmans, portent un message de respect de la création, œuvre de Dieu. La Bible fait état d'un monde originel végétarien, devenu omnivore après la déchéance, et retrouvant son état végétarien après l'Apocalypse. Le philosophe français Jean Bastaire, apôtre d'un christianisme vert, a montré combien le pape Jean-Paul II était sensible à la valeur intrinsèque de la nature, qui selon lui participe à la Rédemption. Jean-Paul II parle même d'eucharistie cosmique. Les religions de l'Asie placent la non violence (ahimsa) au sommet des vertus, particulièrement le Jaïnisme dont les adeptes, strictement végétariens, prennent toutes les mesures possibles pour ne pas écraser les insectes.

La vision rationaliste

Emmanuel Kant pensait que la dignité humaine est supérieure à celle des animaux parce que seul l'homme est doué de raison. Mais personne n'est capable de désigner une limite claire entre la raison humaine et celles des animaux. Le rationalisme du XVIIIe siècle, avec René Descartes et Julien Offray de La Mettrie, a créé la notion de l'animal mécanique, comparé à une horloge, allant jusqu'à considérer les cris des animaux qui souffrent comme les grincements d'une machine mal huilée. Le développement des sciences et des techniques a fait croire à une famille de penseurs que l'homme est tout puissant, au-dessus d'une nature qui lui est soumise. C'est le positivisme, le sommet de l'anthropocentrisme : l'homme au centre, ou au-dessus de la nature, une notion aussi erronée que le géocentrisme du Moyen-Âge, qui pensait que la terre est au centre de l'univers. Cette philosophie positiviste, toujours largement partagée aujourd'hui, considère que la nature est une chose au service de l'homme, ce qui autorise ce dernier à l'exploiter sans précaution et sans limite.

Ce que nous dit la science…

Les découvertes scientifiques confirment les intuitions philosophiques et religieuses des anciens : la nature ne fait qu'un. Tous ses composants obéissent aux mêmes lois, sont composés des mêmes particules élémentaires, des mêmes atomes, et tous les êtres vivants sont régis par les mêmes cinq acides nucléiques, les briques élémentaires de toute vie. Les êtres vivants sont issus les uns des autres et ils participent ensemble à l'évolution globale de la biosphère. Les études génétiques les plus récentes montrent une parenté étroite entre tous les êtres vivants, et tout particulièrement entre les mammifères, dont les ressemblances génétiques sont infiniment plus importantes et nombreuses que leurs différences. La science la plus moderne nous le confirme : nous faisons tous partie de la même grande famille du vivant.

… et la nature

L'unité de la nature est confirmée par l'écologie, qui étudie les relations entre les êtres vivants, et avec leur

No 91 janvier – avril 2010

milieu. L'écologie nous montre que tout se tient. La vie est le résultat d'un équilibre dynamique, particulièrement évident dans la relation entre proies et prédateurs. Dans la nature un prédateur n'élimine jamais ses proies, car il mourrait vite de faim. La plupart des chasses des lions, des loups ou des lynx se soldent par un échec, donnant ainsi une grande chance de survie aux gazelles, aux cerfs et aux chevreuils.

La nature nous enseigne que la mort est universelle, et qu'elle est même une condition indispensable à de nouvelles vies. La nature ne nous interdit donc pas d'utiliser, ni de manger des animaux. La souffrance aussi existe dans la nature, mais jamais l'acharnement, ni la souffrance infligée par haine, méchanceté ou plaisir. Un animal malade ou blessé ne survit pas longtemps. Ses souffrances sont de courte durée.

La nature nous enseigne de respecter les animaux dans toute leur diversité, de les utiliser avec parcimonie, et de leur éviter autant que possible toute souffrance.

Ethique : la dignité de la créature

Une éthique envers les animaux peut avoir des fondements instrumentaux, relationnels ou moraux. On peut respecter les animaux :

Σ Parce qu'ils nous sont directement utiles, ou parce qu'ils sont des éléments indispensables au bon fonctionnement de la biosphère (valeur instrumentale).

Σ Parce qu'ils sont beaux ou parce que nous les aimons (valeur relationnelle).

Σ Parce qu'ils ont une dignité intrinsèque, indépendante de l'homme (valeur morale).

Capturer des dauphins vivants est aussi cruel que de les massacrer

Tant les traditions culturelles et spirituelles que les évidences scientifiques plaident pour une dignité intrinsèque des êtres vivants. Le peuple suisse, qui se montre depuis longtemps particulièrement respectueux des animaux, a inscrit dans sa Constitution (art. 120) que la Confédération « respecte l'intégrité des organismes vivants », une traduction approximative de l'original en langue allemande qui parle de « dignité » (« Würde »). Quant à la loi suisse sur la protection des animaux, elle a pour but de « protéger la dignité et le bien-être de l'animal. »(Art.1)

De toutes façons, quel que soit notre choix éthique, instrumental, relationnel ou moral, la position dominante que l'homme a prise sur la nature, et son potentiel destructeur, lui imposent une responsabilité directe dans la conservation des espèces et la protection des animaux.

Le cas des mammifères marins

La parenté de l'homme et des animaux est particulièrement évidente avec les mammifères marins, qui possèdent des capacités intellectuelles et sensitives très élaborées. De nombreux témoignages historiques montrent la proximité des mammifères marins avec l'homme, et une propension des mammifères marins à s'approcher des humains et même à leur porter secours. Les représentations d'humains chevauchant des mammifères marins sont nombreuses et très anciennes, dans la culture celtique et dans la Grèce ancienne notamment.

La limite que nous avons fixée pour le genre humain, qui interdit le cannibalisme et la peine de mort, doit être adaptée aux connaissances actuelles et s'étendre aux animaux physiologiquement et psychiquement proches de l'homme.

Conclusions

Des considérations précédentes je tire les conclusions suivantes :

- Tout être vivant à une dignité propre.

- L'homme est un élément de la biosphère.

- La science confirme l'unité du monde vivant

- L'écologie nous montre les règles d'un équilibre dynamique.

- L'exemple de la nature autorise la prédation, mais pas la souffrance volontaire, ni le gaspillage de vies.

- Le cas échéant il convient de limiter la souffrance, de ne prélever que le nécessaire, d'éviter tout gaspillage, de protéger et de restaurer les écosystèmes pour permettre aux espèces de se reproduire.

- Il faut aussi limiter les besoins humains (démographie et consommation), pour ne pas écraser la nature sous le poids de l'humanité et de sa cupidité.

L'éthique, qu'elle soit d'inspiration religieuse, humaniste ou scientifique, condamne clairement les massacres de mammifères marins

Phillippe Roch

Dr es sciences (biochimie)
Ancien Secrétaire d'Etat à l'environnement, Suisse
Membre du Comité d'éthique et de déontologie de l'Université de Genève

Le dernier de son espèce – Le thon rouge *Thunnus thynnus*

Monica Biondo

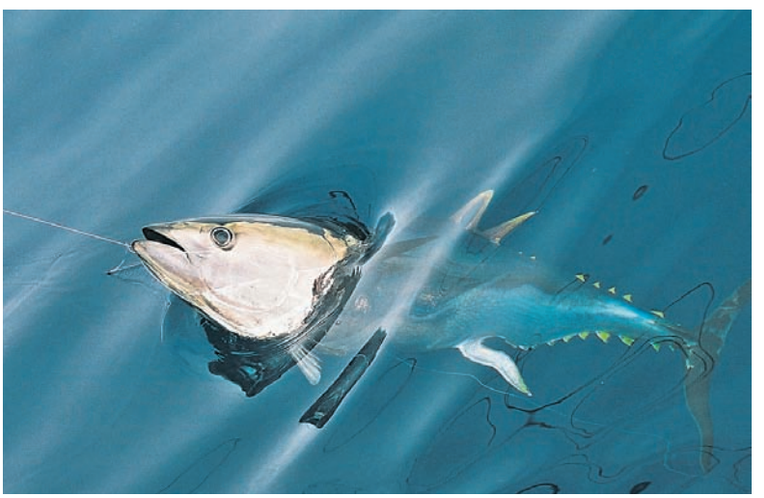

Thon rouge, Atlantique Ouest photo: Charlotte Nithart, Robin des Bois

Avec quelques frappes violentes de sa queue en forme de faucille et avec son corps rigide au profil aérodynamique, le thon rouge, également nommé Thunnus thynnus, accélère comme une Porsche de zéro à 80km/heure. C'est impressionnant, mais demeure une mauvaise comparaison, lorsqu'on considère que la résistance de l'eau est 700 fois supérieure à celle de l'air. Sur la terre ferme, le thon rouge n'aurait pas d'adversaire. Le guépard qui, avec 112km/heure, est l'animal terrestre le plus rapide, le verrait certainement lui filer sous le nez. Son secret : Grâce à un échangeur thermique, le sang chargé d'oxygène pulsé vers les muscles est réchauffé par le sang qui s'en écoule, ce qui augmente la performance des muscles. Contrairement aux autres poissons, même dans de l'eau glacée, le thon rouge est capable de maintenir sa température du corps à 27° C. Un poisson extraordinaire, un zénith de l'évolution.

Malheureusement il est peu chanceux, subissant l'intérêt gustatif de nombreux acheteurs. En effet, sa chair rouge chatouille les papilles gustatives des amateurs de poisson, tout comme un steak Aberdeen Angus d'Argentine met les amateurs de viande en extase.

Des quotas bien trop élevés

Le thon rouge vit dans l'ensemble de l'Atlantique du Nord, jusqu'aux régions polaires et les mers secondaires, spécialement dans la Mer Méditerranée. Il existe deux populations bien distinctes : l'une dans l'Atlantique du Nord-ouest et l'autre dans l'Atlantique du Nord-est. Officiellement il n'y aurait plus que 10 % de la population qui existait dans les années 60 ; des experts, plus pessimistes, disent qu'il en a beaucoup moins. Malgré cette prise de conscience et bien que l'on ne puisse ignorer les faits, la pêche de cette espèce continue imperturbablement au moyen de sennes thonières, palangres, harpons, et canne à pêche. Légalement ou illégalement – peu importe.

Le mauvais sort du thon est confirmé par le fait que les quantités définies de capture ne sont pas exploitées. Ainsi, en 2006, les Etats-Unis définissent un quota de 1500 tonnes, mais seulement 600 tonnes ont été pêchées. Ce qui démontre que les quotas sont fixés beaucoup trop hauts. Et l'UE ? De 2000 à 2009 elle a encore subventionné l'extension de sa flotte de pêche à hauteur de 34,5 millions d'Euros. Il est fort probable que les contribuables européens ne seraient pas d'accord avec cette utilisation de leur argent qui ne sert précisément qu'à exterminer une espèce.

Quant l'engraissement s'appelle «élevage»

L'idée des dits «élevages de thon» vient de l'Australie où des pêcheurs ont découvert que le petit cousin du thon rouge, le thon rouge du Sud, pouvait être capturé en bancs entiers, retenus dans des cages en mer, pour être engraissé. Contrairement aux saumons ou truites, les thons ne se laissent pas élever en capture ; ils ne se reproduisent pas.

Dans ces cages d'engraissement, les thons sont suralimentés avec des poissons sauvages économiquement moins intéressants (mais très certainement surpêchés eux aussi), jusqu'à ce que le taux d'huile dans leur chair ait atteint la bonne valeur. Et le juste prix ! Ce stade atteint, le thon reçoit une balle dans la tête, est immédiatement congelé et expédié au Japon.

Cette forme d'engraissement a rapidement trouvé des imitateurs. En moins de 10 ans, elle est arrivée dans la Mer Méditerranée – avec des conséquences terribles pour la vie marine et pour l'homme. Des bancs entiers de jeunes thon rouges sont capturés qui ne se reproduiront jamais, n'assureront jamais la survie de l'espèce.

Les problèmes et les conséquences écologiques sont les mêmes que celles de l'élevage intensif sur la terre ferme : prédisposition aux maladies, ajout de médicaments chargeant l'eau, haute concentration de déchets fécaux et donc fertilisation excessive de la mer. Le système écologique local est détruit. Sans oublier les souffrances des poissons, comme le stress, les blessures, manque d'exercice etc. etc.

Les fermes d'engraissement font baisser le prix du thon rouge et les pêcheurs artisanaux qui ont investi beaucoup d'argent dans leurs bateaux doivent pêcher deux fois plus de thons rouges qu'auparavant, afin de conserver les mêmes revenus. Un cercle vicieux.

Exploitation – aucune chance pour le poisson

Le thon rouge est grégaire. A la période de reproduction, il forme des bancs très importants qui nageant vers les frayères. La population de l'Ouest se déplace le long de la côte Est des Etats-Unis vers la Mer des Caraïbes, la popula-

tion de l'Est de l'Atlantique jusqu'aux derniers recoins de la Mer Méditerranée. C'est exactement à cette période sensible qu'ils sont pêchés, car un investissement largement inférieur permet de réaliser un prélèvement largement supérieur : la rentabilité est assurée. Avec des palangres longues de plusieurs kilomètres et équipées de crochets ou de sennes thonières dirigées au moyen d'hélicoptères, le moindre poisson peut être localisé et capturé. Le poisson n'a aucune chance de s'échapper.

Depuis des décennies les ichtyologistes réclament l'interruption de la pêche pendant la période de reproduction de mai à juillet, mais leur demande semble ne trouver aucun écho et se perd au loin. Lorsque des interdictions de capture sont promulguées, celles-ci ne tombent jamais au moment de la période de fraye et ne sont, de toute façon, pas respectées.

Japon – au pays du soleil levant le thon sombre

Dans le temps, au Japon, le poisson était stérilisé ou fumé. Après la découverte du congélateur dans les années 30, le Japon a commencé à apprécier le poisson cru. Depuis, le Japon est l'instigateur et le grand responsable de l'anéantissement de la population du thon rouge. En effet, 95 % des thons rouges capturés dans la Mer Méditerranée sont livrés au Japon.

Le Sushi est le Carpaccio des Japonais. Il est servi frais et froid, comme si le poisson arrivait vivant dans les cuisines. Sa chair rouge – d'où le nom du poisson – est perçu comme signe de sa fraîcheur. Le Sashimi est semblable au Sushi, mais servi sans riz. Une délicatesse à laquelle aucun Japonais ne veux renoncer. De plus, elle trouve de plus en plus d'amateurs aussi en Europe, en Suisse et aux Etats-Unis, et qui ignorent totalement les conséquences irréversibles de leurs actes.

Il n'y pas si longtemps que, parmi les thons rouges, il était fréquent de trouver des specimens dont un seul pouvait représenter une valeur allant jusqu'à 170.000 dollar US. Aujourd'hui, on parle d'une sensation lorsqu'un poisson de 8'000 dollar US est pêché. Auparavant, des poissons d'une longueur de plus de 4m et d'un poids de plus de 700kg étaient souvent capturés. A présent les pêcheurs sont s'estiment heureux lorsqu'ils font la prise d'un spécimen de 200kg – un poisson jeune, sexuellement immature, qui ne laissera pas de descendants.

Puisque le thon rouge est mangé en petites quantités, il est abordable pour tout le monde. Mais d'innombrables petites quantités forment un tout important. Au Japon, un petit-déjeuner avec un Sushi frais à base de thon rouge coûte environ 12 USD. En Suisse, pour 100 CHF, on peut manger du Sushi au thon rouge à discrétion. Les êtres humains ne sont pas conscients qu'ils dévorent un animal qui est aussi rare qu'un Panda chinois ou un rhinocéros noir.

Même la boîte au label «dolphin safe» contient des thons menacés !

Le thon le plus apprécié chez nous est celui en boîte : le thon blanc, également appelé albacore. Servi dans une salade composée, sur une pizza ou avec des pâtes, la chair typiquement ferme et blanche du thon en boîte accompagne parfaitement ces plats.

Ses populations ont également fortement régressé, malgré le label «dolphin safe ». Il est possible que le label ait apporté une protection aux dauphins, mais pour d'autres espèces, comme les requins, les tortues – et les thons – ce n'est pas le label d'une pêche équitable. D'ailleurs, les consommateurs de thon en boîte doivent savoir que la charge en métaux lourds est particulièrement élevée chez l'albacore.

Une conférence – Dernier espoir pour le thon rouge ?

Du 13 au 25 mars 2010, à Doha, au Qatar, s'est tenu la 15ème conférence sur la protection des espèces CITES (Convention on International Trade of Endangered Species of Wild Fauna and Flora). La convention donne des suggestions concernant le commerce international avec des espèces d'animaux et de végétaux en danger. La communauté mondiale (175 pays) avait la chance unique de prononcer une interdiction internationale de son commerce, en espérant ainsi permettre le rétablissement des populations. Au lieu de cela, en un vote secret, elle a donné l'extrême-onction au thon rouge de l'Atlantique. Les nations pêcheuses et le Japon, plus grand importateur de poissons du monde, ont gagné. Bientôt le thon rouge sera décimé au point de devenir économiquement inintéressant. Ce sera alors au tour des autres espèces de thon d'être exterminées.

Quelles chances pour les thons ?

En tous les cas, la Convention internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) a échoué sur toute la ligne : il suffit de remonter à novembre 2009, les 48 états membres n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une interdiction de cette pêche, ils ont seulement légèrement réduit le quota de capture. Il est incertain que ces populations puissent se rétablir, car une étude du WWF démontre que, d'ici 2012, si la pêche continue, le thon rouge aura disparu de la Mer Méditerranée.

Pendant des millions d'années, le thon s'est parfaitement adapté à son milieu ambiant. En quelques douzaines d'années, l'homme a reussi à rattraper cette splendeur de l'évolution, malgré sa grande performance en terme de vitesse. Est-ce que le thon rouge figurera sur la liste des espèces disparues ? Contrairement à des générations antérieures d'êtres humains, celle d'aujourd'hui ne pourra pas dire qu'elle n'était pas consciente de ses actes. Ce sont les générations futures qui en subiront les conséquences.

Faits

Il y a 8 véritables espèces de thons. Toutes sont mises en danger par la pêche, certaines font l'objet d'une surpêche inconsidérée et vont irrémédiablement disparaître. Malgré cela, elles continuent de faire partie des poissons les plus consommés.

- Ne consommez pas de thon rouge; mieux : ne touchez pas au thon, qu'il soit frais ou en boîte.

- Les thons sont des poissons prédateurs et vivent à la fin de la chaîne alimentaire : ils accumulent un très grand nombre de substances toxiques tels que des métaux lourds dans leur corps.

∑ Si vous voulez absolument manger du poisson : choisissez des poissons d'eau douce herbivores en provenance des milieux aquatiques du pays. Demandez-les chez votre poissonnier et au restaurant !

∑ Une bonne alternative : Des plats végétariens, comme les produits GrandV, qui renoncent totalement au poisson ou à la viande.

Fondation Franz Weber – la griffe d'une protection animale efficace

Testament en faveur des animaux

Notre travail est au service de la collectivité. Pour pouvoir poursuivre ses grandes oeuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc.Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alourdira en proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

Exonération fiscale La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits du revenu imposable dans la plupart des cantons suisses.

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament:
«Je lègue à la
Fondation Franz Weber,
CH-1820 Montreux,
la somme de Fr._____»
peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

A observer

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

1. Le testament manuscrit doit être rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu, la date et la signature.

Un tel testament doit contenir la mention:
«Testament:
Par la présente, je lègue la somme de Fr. _____ à la
Fondation Franz Weber,
CH-1820 Montreux».

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à une personne de confiance qui le gardera précieusement.

2. Si le testament est rédigé chez le notaire, celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

3. Les personnes ayant déjà rédigé leur testament peuvent, sans nécessairement changer celui-ci, rajouter à la main:
«Complément à mon testament:
Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr._____ à titre de legs.
Lieu et date_____
Signature_____»
(Le tout écrit à la main).

Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.

Comptes

FONDATION FRANZ WEBER
CH-1820 Montreux
CCP 18-6117-3
(bulletin de versement rose)
IBAN CH3109000000180061173

Banque Landolt & Cie

Chemin de Roseneck 6
1006 Lausanne
IBAN CH2287688023045000001

Comptes «Legs» de la Fondation Franz Weber

LET SEALS LIVE

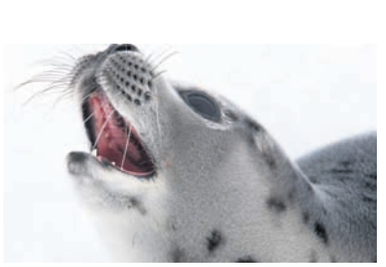

Renseignements FONDATION FRANZ WEBER
Case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57 36, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

No 91 janvier – avril 2010

Les animaux détiennent les réponses à nos angoisses

Alika Lindbergh

L'étude du comportement des animaux et de leurs structures sociales – autrement dit : l'éthologie, démontre que les animaux ont beaucoup à nous apprendre sur la manière de mener intelligemment notre vie et de réussir les relations avec nos semblables autant qu'avec le monde qui nous entoure – L'homo sapiens aurait, dans ce domaine, tout intérêt à aller à l'école des bêtes.

La société des bonobos, par exemple, tout comme celle des singes hurleurs que j'ai étudiés pendant 17 ans, sont des modèles de réussite quasi-édénique : non-violence, mais plutôt entraide et amour en sont les règles fondamentales... avec beaucoup de rituels de politesse. Il y a là de quoi nous laisser songeurs et nous rappeler à un peu de modestie : nos sociétés humaines civilisées étant, elles, loin d'être des modèles d'harmonie et de civilité.

Dépassés par les aléas de la vie

A force de se rebeller à tort et à travers contre les lois naturelles et de couper les cheveux en quatre sous prétexte de repenser la nature et de faire mieux qu'elle, l'homme, empêtré dans ses idées contradictoires et inutilement compliquées a sombré dans des névroses qui parfois frôlent la démence – les exemples historiques de nos dérives sont légion et toujours atroces (aucun animal n'a jamais résolu au problème territorial par une « épuration ethnique » : c'est le propre de l'homme !)

La prolifération récente de psychologues chargés de nous «soutenir» lorsque nous défaillons à la moindre émotion et de nous dire quoi faire dans des circonstances qui, même lorsqu'elles sont dramatiques, ne sont qu'aléas normaux de toute vie, est un indice flagrant de notre confusion mentale. La plupart de nos contemporains sont dépassés par les crises de nerfs d'un enfant, le travail, les intempéries, les problèmes conjugaux, bref n'importe quoi qui demande un effort quelconque et un peu de réflexion. Nous ne savons plus comment vivre en couple, comment élever nos enfants, nous ne supportons plus aucune autorité, que ce soit celle de parents, de professeurs, ou de patrons, et, surtout nous ne savons plus encaisser le moindre coup dur et y faire face sans l'aide d'un « psy » ou d'un « coach »...

Notre incapacité à nous prendre en main est telle qu'elle aboutit à nous traiter les uns les autres en demeurés : ce matin, j'ai reçu une orchidée livrée par un fleuriste sur laquelle était fixée une mise en garde dont mon grand-père aurait pleuré de rire :

« ATTENTION ! pour la décoration seulement – ne pas consommer ! » et (au cas où je ne saurais pas lire) un dessin montrant une bouche ouverte où une main engouffrait l'orchidée était marqué d'une grande croix dissuasive... On croit rêver !...

Singes hurleurs dans le Parc national de Brasilia

Mais reprenons notre sérieux! Les problèmes sociaux naturels, de dominance, d'agressivité, ou de luttes territoriales – toutes questions essentielles, ont été tellement analysées à la lumière d'un politiquement correct à la mode, accablées de solutions boiteuses autant que d'interprétations distordues, que plutôt d'être tirés au clair, ils nous paraissent aujourd'hui insolubles.

Prendre exemple sur ceux qui savent mieux que nous

Or, nos sacs de nœuds psychologiques, les sociétés animales les ignorent, non parce que les animaux sont moins intelligent que nous, mais parce qu'ils sont beaucoup plus sages.

Ils détiennent en fait les réponses à nos angoisses. Ils savent tout ce que nous ne savons plus, et ce que leur dicte leur merveilleuse intelligence émotionnelle (qu'avec mépris on a baptisée « instinct ») leur apporte des solutions toutes simples et toujours applicable à ce qui nous stresse. Les animaux ont conservé de surcroît les précieuses facultés sensorielles que notre évolution si particulière (le langage extra-articulé, entre autres) a refoulées et finalement fait disparaître.

Nous voici, pauvres créatures du vingt et unième siècle, bien démunis, avec nos couples boiteux, nos familles éclatées, nos enfants rebelles, nos sociétés divisées, et, partout, la violence qui devient terrifiante parce que de plus en plus gratuite (donc démente).
Notre seule issue pour tenter de retrouver l'équilibre originel, et notre bon sens, serait de prendre exemple sur ceux qui savent mieux que nous.

Nous appartenons au règne animal, tout comme notre cousin le bonobo – même si les esprits chagrins veulent l'ignorer – et l'animal que nous sommes peut sans erreur possible s'inspirer de sociétés demeurées plus saines que les nôtres pour trouver les bonnes réponses aux bonnes questions. Leur évidente sagesse éclate dans le seul fait que depuis des millénaires, ces sociétés « marchent », alors que les nôtres nous ont menés dans l'impasse écologique où nous sommes. Aucun animal n'a jamais détruit inconsidérément ses propres conditions de survie, hormis l'homo-sapiens.

La sagesse des suricates et des corneilles

Bien sûr, le désordre que nous avons jeté partout avec nos destructions aveugles, nos pollutions, notre prolifération démentielle, et notre ivresse de pouvoir, n'a pas seulement bouleversé les équilibres de la planète : il a introduit la pagaille jusque dans nos cerveaux, et, bien entendu, dans nos valeurs.

Ayant observé pendant plus de trente ans des primates non humains, je puis affirmer qu'à toutes les interrogations qui nous perturbent, ils détiennent les bonnes réponses. Moi-même, lorsque je m'interroge dans une situation difficile, j'ai pris l'habitude de me demander : « que ferait un singe ? » et j'ai ma solution (adaptée, bien sûr, en tenant compte de nos différences secondaires).

On a coutume de dire et d'écrire que les lois naturelles sont impitoyables, barbares, brutales : rien n'est plus faux. Comme bien des éthologues, j'ai été frappée, au contraire, par ce qu'elles ont de « civilisé » et j'aimerais voir plus souvent chez mes semblables l'altruisme, le courage et la sagesse dont peuvent faire preuve de simples petits suricates, de simples corneilles…

La nature n'est ni bonne ni mauvaise

Mais qu'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas : la nature n'a rien d'un paradis factice en sucre rose, où nul ne meurt parce que nul ne mange. Dans la jungle, et même dans la moindre touffe d'herbe, on tue, on souffre, on meurt : animal ou plante, on est voué à la mort, que ce soit par un prédateur, la chute d'un arbre ou une bactérie, toute vie finit par être absorbée par d'autres. Le déplorer est absurde : c'est ainsi et il faut nous y faire. A cette loi équilibres naturels nous ne pouvons rien changer et ne pouvons la juger à l'échelle étriquée de nos morales ou de nos philosophie : cela EST. La nature n'est ni « bonne », ni « mauvaise », elle est Harmonie.

Mais, en revanche, la sagesse intrinsèque des lois de la nature est la seule sagesse qui soit valable, et, le temps que dure leur vie, ceux qui acceptent ces lois, du pygmée au paradisier, du papou au gorille, de l'indien Mai-Mai au crocodile, tous ces êtres qui ne demandent à la vie que de la vivre, sont bien mieux dans leur peau qu'un ingénieur nucléaire ou une star du show-business de nos sociétés dites civilisées, habités par leurs angoisses existentielles…
Voyons donc à travers quelques exemples quelles sont les lois si précieuses – les lois à retrouver – de la vie qu'on dit sauvage. Ce ne sont que quelques exemples…il y aurait un énorme volume à écrire sur un tel sujet.

Au péril de sa propre vie

Pour ma part, comme un certain nombre d'éthologues, j'ai été éblouie de découvrir l'importance de la Solidarité, et plus généralement de l'altruisme, à l'intérieur de tout groupe animal. Aider les autres, les protéger, les soigner parfois, et, en cas de danger les secourir au péril de sa propre vie est peut être la loi sociale la plus importante que tout animal accepte, et cela sans distinction d'âge, ou de sexe, ni, bien entendu, de place dans la hiérarchie.

En cas de danger – que ce soit chez les buffles ou chez les marmottes – ce sont les mâles, ou dans certains cas, les femelles dominantes, qui s'exposent en première ligne. Mais j'ai vu, chez les singes hurleurs, de minuscules bébés mâles faire face à un danger pour protéger la fuite des femelles et des autres petits. Et lorsque le grand mâle est en difficulté, la plus chétive des femelles risquera la mort pour le secourir. On retrouve exactement le même comportement dans les tribus indiennes d'Amazonie, où ce sont généralement les hommes qui protègent leur tribu, mais où, lorsqu'ils sont en difficulté, femmes et enfants surgissent soudain de la forêt pour leur prêter main forte.

Gentillesse bouleversante

Elever des orphelins est une pratique courante chez beaucoup d'espèces animales, tout comme soigner

No 91 janvier – avril 2010

Chez les singes, une femelle ne conteste pas les ordres du dominant, elle accepte avec gratitude d'être protégée et dirigée et d'avoir ainsi la paix pour s'occuper des petits.

un ami malade ou blessé. J'ai vu de mes yeux deux très jeunes singes hurleurs se précipiter pour maintenir entre eux un congénère pris de malaise, qui risquait de tomber de la branche où il était perché. La gentillesse évidente avec laquelle ils se serraient l'un contre l'autre tout en murmurant des petits bruits d'apaisement, était bouleversante.

Chez les corbeaux et les corneilles, tout le groupe s'occupe collectivement des petits dont les parents ont été tués, et lorsqu'un seul d'entre eux a disparu, le veuf est assisté par tous pour nourrir ses orphelins : « les oiseaux de mauvais augure » sont en fait de bons samaritains.

Lorsque, dans les années 70, j'avais en Dordogne un élevage de singes hurleurs destinés à être réintroduits dans des contrées d'Amérique du Sud où ils avaient disparu, j'ai assisté à un merveilleux cas d'adoption d'un orphelin.

Epuisée sans doute par un accouchement difficile, la mère était descendue au sol pour éviter la chute du haut des arbres, et y était morte d'une défaillance cardiaque. Accroché au ventre de sa mère, le bébé se plaignait bruyamment. Le soir tombait.

Le mâle dominant, qui avait observé la scène avec ce mélange de calme et d'inquiétude qui m'a toujours impressionnée chez les animaux, est descendu pour prendre délicatement le bébé contre lui et le ramener au sommet des arbres, au sein de sa tribu.

Une vertu essentielle à la survie – l'altruisme

J'étais émue – mais plus encore inquiète – car le nouveau-né était en grand danger de mourir d'inanition : la seule femelle allaitante portait son propre bébé, et n'aurait pas pu en transporter un de plus sur son ventre étroit.

En fait, le lendemain matin, j'ai pu constater que j'avais sous-estimé la société exemplaire des singes hurleurs : le nouveau-né ne pleurait plus, et son petit visage aux yeux vifs apparaissait entre les

touffes de poils d'une jeune femelle. Il n'avait l'air ni assoiffé, ni en détresse, et pour cause : tout allait bien pour lui. Le groupe entier s'était organisé pour son sauvetage. Porté par l'un ou l'autre de ses parents adoptifs, on le passait, dès qu'il se plaignait, à la femelle allaitante, qui le nourrissait en alternance avec son propre bébé. Choyé par tous, l'orphelin allait devenir un adulte en pleine santé, et psychologiquement équilibré.

La grande leçon de ces quelques exemples parmi des millions d'autres, c'est que l'altruisme n'est pas l'apanage d'une civilisation raffinée, c'est une vertu fondamentale, liée aux racines mêmes de la vie, et qui assure la cohésion dans une société où elle apporte le bien être moral, affectif, et physique.

Le monde où nous nous enlisons de plus en plus, où le « chacun pour soi » règne à tous les niveaux, est un monde suicidaire ouvert au chaos – nous sommes au temps d'une désintégration qui n'est pas seulement nucléaire !

La politesse, une nécessité vitale

Les sociétés animales sont réglementées par des rituels, ces éléments d'une indispensable politesse sociale, ces « bonnes manières » sans lesquelles, une société ne serait qu'un agglomérat anarchique. Les rituels des animaux sont parfois aussi complexes et élaborés que ceux de la Chine impériale, mais toujours, ils tendent à éviter les tensions, les réactions irréfléchies, et la violence – guerrière ou sexuelle – tout comme nos propres codes de politesse. S'il y a tant de violence aujourd'hui, c'est en partie parce que la politesse se perd, j'en suis convaincue.

Chez les animaux, toute querelle intra-spécifique est précédée de signes qui permettent aux antagonistes de réfléchir un instant, pour se donner la possibilité de s'éloigner, de se soumettre, d'adopter une attitude apaisante, de faire diversion… ou de décider la guerre, en toute connaissance de cause.

En amour, de même, la cour ritualisée que les mâles font aux femelles qu'ils convoitent atteint parfois à une grâce et une délicatesse qui n'ont rien à envier aux cours d'amour des époques humaines les plus raffinées. Les « brutes » sont bien plus nombreuses dans nos métros et nos rues que dans la jungle, où l'assentiment du conjoint est toujours sollicité, et où – soit dit en passant – aucun adulte n'aurait l'idée de violer un petit…

Eviter le combat

La preuve la plus évidente que le rituel existe pour contrôler la violence, c'est que plus l'animal est puissant (et n'a donc pas grand-chose à craindre d'un affrontement) plus le rituel (fut-il impressionnant) reste pacifique. C'est, comme on dit, « de l'esbroufe » - par exemple, la charge des gorilles qui se frappent bruyamment la poitrine de leurs grandes mains pour « faire peur », intimider, et décourager l'adversaire et le faire s'éloigner sans combattre…

Beaucoup d'animaux munis de dents redoutables se contentent d'abord de bailler longuement pour bien exhiber leurs crocs : l'indésirable,

Constamment en éveil, sur le qui-vive, et toujours prêt à faire face, à prendre les décisions – non à son profit, mais pour le bien de tous : l'alpha – le «chef»

civilement prévenu, se le tient généralement pour dit !

Je me souviens à ce égard, des réactions particulièrement claires – mais sans violence – d'un grand tigre de Sibérie du Zoo de Francfort, importuné par les hurlements de jeunes touristes français visiblement éméchés, qui frappaient les barreaux de son enclos à coups de cannes et autres bâtons. Couché, le superbe animal commença par détourner la tête avec dédain, puis il se mit à bailler avec insistance, pensant que ces imbéciles comprendraient l'allusion. En vain : ils voulaient voir l'animal se ruer, en rage, sur les barreaux, et redoublaient leurs manœuvres d'excitation. Lorsqu'enfin le tigre se mit sur ses pattes, l'odieuse bande se mit à hurler de joie…

Alors, le grand félin leur tourna le dos, souleva sa longue queue, et leur envoya en plaine figure – avec une précision de tireur d'élite – un grand jet marqueur (particulièrement malodorant chez tout félin, petit ou grand, qui se respecte !).

Protégé par la hiérarchie

Le respect d'une hiérarchie est une merveille d'équilibre naturel dans toute société animale, et n'a plus grand-chose en commun avec ce qu'il est devenu dans la plupart des groupes humains non-primitifs : des abus de pouvoir, du haut en bas de l'échelle…

Chez l'animal (comme, il faut le dire et le souligner dans les sociétés humaines restées près de la nature : pygmées, punans, indiens d'Amazonie, Inuits etc…) la notion de hiérarchie n'implique aucun despotisme ni mépris du « supérieur » à l'endroit de « l'inférieur ». Elle permet à chacun d'occuper dans son groupe la place pour laquelle il est le plus doué et qui n'exige pas de lui qu'il outrepasse ses limites : cela mènerait tout le monde au désastre, y compris le présomptueux. Etre chef, par exemple, comporte de lourds devoirs et non seulement des dons de meneur, mais beaucoup d'expérience, d'intelligence, et un sens parfait des responsabilités.

L'Alpha (comme le dénomme l'éthologie, mais que je préfère appeler le chef) n'a rien d'un potentat qui se prend pour un soleil : il vit pour la protection du groupe – jusqu'à la mort. Il s'agit d'un rôle pour lequel peu d'êtres sont faits car il est en grande partie sacrificiel. C'est une dominance éclairée, où le goût du pouvoir, au sens où nous l'entendons dans les milieux politiques modernes, ne joue aucun rôle.

Pour moi, comparé à ce qu'il en est chez les humains, c'est sans doute l'alpha – le chef – des sociétés animales que j'ai étudiées, qui m'a fait le plus ressentir tout ce que nous avons perdu, et la supériorité de l'animal sur l'homme des derniers siècles.

Le chef n'est pas nécessairement plus fort

Ce qui définit n'importe quel alpha, c'est tout d'abord d'être né avec un sens inné des responsabilités vis-à-vis des autres, et un caractère extrêmement bien trempé. Un animal alpha se reconnait souvent dès le plus jeune âge non à ses tendances à rouer de coups ses compagnons de jeux, mais à son souci viscéral de protéger les autres, de leur servir de guide et de bouclier, et cela avec un courage et un esprit de décision, frappants, dont dépendra un jour la survie de tous les siens.

L'observation des animaux a désormais prouvé que loin d'être une « brute primitive » - comme on dit, l'alpha peut être plus petit que certains de ses subalternes. Il peut être plus vieux et accablé d'infirmités dues à son âge : les chefs sont souvent, en effet, des anciens, dont la force réside dans la sagesse et l'expérience. Donc, le chef n'est pas nécessairement le plus fort physiquement, mais il est toujours intelligent. Son expérience, son courage personnel, son énergie, et sa confiance en soi entraîne l'adhésion des siens. Ce peut être une femelle, chez certaines espèces (comme les éléphants ou certains cerfs). Ce qui est sûr, c'est que la manière la plus claire de définir ce qu'est un chef, c'est d'observer ses suiveurs, et l'on comprend alors qu'il n'a pas besoin de s'imposer à coups de cornes ou de dents : il est spontanément élu par les siens. Dès qu'un problème se présente, toutes les têtes se tournent vers lui, car il saura ce qu'il faut faire. En bref, l'alpha se caractérise par sa capacité innée d'attirer l'attention et de rassurer ceux qui se fient à lui. J'en ai observé beaucoup, avec tendresse, tant chez les singes hurleurs que dans d'autres espèces que j'ai eu le privilège d'approcher, et j'ai trouvé le dominant émouvant, parce qu'il ne s'appartient guère : il doit rester constamment en éveil, sur le qui-vive, et toujours prêt à faire face, à prendre les décisions - non à son profit, mais pour le bien de tous. Et, de tous les membres du clan, s'il a quelques privilèges liés à sa fonction, il est aussi le seul qui ne puisse jamais « se la couler douce ». En échange de quoi, les siens l'aiment, et leurs ennemis le redoutent. C'est son lot ! Il l'assume dans la joie ou la douleur, tout au long de sa vie de Sage responsable, et jusqu'à ce que mort s'ensuive. Il incarne le courage et l'amour désintéressé – c'est un héros.

« Tous pour un, un pour tous ! »

Les sociétés animales que l'éthologie a étudiées démontrent avec éclat la nécessité biologique de ce qu'on attaque si énergiquement aujourd'hui : les différences indispensables, voir les inégalités des dons, entre les individus d'un même groupe.

Dans la tribu de mes singes hurleurs, outre le chef, fol acide, et doué d'une autorité charismatique d'où tout rapport de forces était absent, il y avait le chevalier, défenseur des faibles, nerveux, ombrageux, mais si courageux ! Un autre était une sorte d'éminence grise, le meilleur ami du Chef, épicurien, gai, et doué d'un incontestable sens de l'humour. Il y avait la très intelligente et débrouillarde épouse favorite, capable, en cas de défaillance ou de mort de l'alpha de prendre la direction provisoire du groupe en attendant la maturité d'un de leurs fils. Il y avait la reine des bricoleuses, l'exploratrice, l'inventeur, le séducteur, le bouffon, celui qui voyait tout, celui qui entendait le mieux, celui qui prenait des risques calculés… etc… etc…

De cette mosaïque de personnalités si tranchées et si diverses, naissait un groupe aux dons multiples et d'une parfaite unité dont la devise eut pu être « tous pour un, un pour tous ! ».

Indulgence – mais pas de laxisme

Comment élever nos enfants sans se voir accuser par l'un ou l'autre censeur de les « stresser », ou, à la plus banale ferrée, d'être des tortionnaires ? Comment se fait-il que des enfants du vingt et unième siècle soient infiniment plus insupportables que ceux des siècles passés, et leurs malheureux parents impuissants ?

Plutôt que de nous étendre sur le lamentable état des lieux dont nous ne sommes que trop conscients, regardons comment s'y prennent nos cousins primates non-humains.

L'attitude des parents singes avec les petits est exemplaire : pétrie d'indulgence, mais non de laxisme. Jamais un bébé n'est traité brutalement par ses père et mère, mais… s'il veut voler la nourriture d'un autre, mord trop fort pour protester – ou même en jouant – s'il souille sa mère en faisant ses besoins, s'il s'éloigne imprudemment ou se montre par trop « casse-pieds » on le repousse plus ou moins vivement : ce rejet est insupportable au petit qui comprend très vite la leçon de savoir-vivre.

Pour montrer une réprobation plus énergique, on peut aller jusqu'au simulacre d'attaque, voir jusqu'à la très symbolique morsure d'avertissement. Cela suffit. (A noter que je n'ai jamais vu une

Il y avait la très intelligente et débrouillarde épouse favorite

de ces réactions maternelles blesser le bébé récalcitrant).

Des modèles d'amour

En revanche, ni la mère, ni le groupe, n'abandonne jamais un bébé. Beaucoup d'humains pourraient en prendre de la graine ! Jamais un petit mammifère ne manque de protection ou de tendresse, et, on l'a observé souvent, même orphelin, il en reçoit beaucoup de la part de tous. Même les mâles peuvent se muer en nourrices sèches : la fragilité d'un petit éveille toujours dans le cœur d'un adulte ce mélange de compassion et de sens des responsabilités qui relèvent de l'altruisme le plus pur.

Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication des adoptions extra-spécifiques : il est naturel qu'une louve ait « craqué » pour un petit d'homme abandonné, puisqu'on a vu des éléphantes adopter des orphelins rhinocéros ou phacochères, une panthère élever une petite gazelle etc… etc… Le cœur des bêtes connait la compassion, comme beaucoup d'autres sentiments qu'on trouve nobles chez l'homme, et que, chez l'animal, on regroupe hâtivement sous le terme péjoratif d' « instinct ». Tous les animaux sont des êtres sensibles, dans leurs corps, certes, mais aussi dans leurs âmes. Observer la délicatesse avec laquelle une mère crocodile prend ses minuscules petits dans sa gueule pour les protéger des prédateurs, la tendresse avec laquelle une mère-vautour montre à ses petits leur nourriture et les leur débite en petits morceaux avant de la leur tendre, au font de son bec, ce sont là des spectacles édifiants qui font battre le cœur. Ces « sales bêtes » sont des modèles d'amour à l'état pur.

Le rôle féminin

Nos couples, comme nos sociétés, sont minés par des querelles de dominance anti-naturelles. Il est vrai que dans les sociétés de primates non humains on ne voit jamais une femelle tenter de prendre la direction du groupe si un grand mâle détient le pouvoir de décision. C'est uniquement en cas de mort du chef qu'en l'absence de jeune mâle au caractère affirmé et possédant les qualités que j'ai décrites plus haut, une femelle d'expérience assume la régence, en attendant la maturité d'un mâle. Elle le fait pour le bien de sa tribu, et certainement pas par goût du pouvoir, qu'elle abandonnera d'ailleurs dès que possible, car, elle le sait, ce n'est pas là son rôle. En revanche, elle peut avoir une influence subtile sur le dominant, parce que la vigilance des femelles et leurs facultés d'observation, leurs permettent parfois de déceler un danger avant tout le monde, de découvrir un itinéraire plus sûr, ou d'apaiser un conflit. Aussi intelligentes que les mâles, bien entendu, elles ont leurs qualités propres, précieuses pour tous.

Chez les singes, une femelle ne conteste pas les ordres du dominant, elle accepte avec gratitude d'être protégée et dirigée et d'avoir ainsi la paix pour s'occuper des petits.

Elle n'est vraiment pas obsédée par la libération de la femme !… elle n'est vraiment pas « politiquement correcte ».

***

A la lumière des quelques exemples que je viens de donner, on comprend aisément pourquoi l'éthologie soit maintenue dans une prudente marginalité : ce qu'elle découvre contredit trop souvent les idées à la mode. Et, par exemple, mes observations sur l'Alpha m'ont souvent valu d'être taxée de « facho » (cette tarte à la crème de l'insulte ordinaire !) par des esprits ombrageux. Je ne puis que hausser les épaules… et continuer.

Pourtant, je n'y peux rien : l'exemple des sociétés qui marchent, celles des « bons sauvages » est une école de l'harmonie naturelle, une école de la vie telle qu'elle fut, telle qu'elle devrait être encore, telle qu'avec un peu de bon sens et d'humilité, nous pourrions la retrouver.

No 91 janvier – avril 2010

CITES et les éléphants

Gagnant de la Conférence de la CITES est l'éléphant

C'est à Lausanne, en octobre 1989, au bout de longues et tumultueuses négociations et en dernière minute que la 7Eme Conférence de CITES (Convention sur le commerce international des espèces menacées) a placé les éléphants en Annexe I de la Convention de Washington, leur garantissant ainsi une protection totale. Une protection confirmée par la 8ème Conférence de CITES à Kyoto et qui, en 1994, à Fort Lauderdale (USA), après trois semaines d'espoir et de désespoir, au prix d'un lobbying intense de jour et de nuit, fut arrachée encore une fois à la Conférence des Parties à la CITES.

Une protection qui s'est effritée depuis sous la pression grandissante, notamment du Japon et de la Chine, poussés par leur insatiable avidité d'ivoire. Quatre pays africains, le Zimbabwe, le Botswana, la Namibie et l'Afrique du Sud, ont réussi à déclasser leurs éléphants de l'Annexe I en Annexe II, ce qui leur a permis de vendre leurs stocks de défenses d'éléphants légaux et illégaux aux Asiatiques, avides d'ivoire. Et aussitôt, partout en Afrique, ce fut le branlebas de hordes de braconniers brûlant de réapprovisionner les stocks épuisés et d'empocher le gain sanglant.

Sur tout le Continent Africain, les populations d'éléphants sont sujettes à cette recrudescence inquiétante du braconnage dont furent victimes, par exemple, les derniers éléphants de la Sierra Leone en novembre 2009. Aujourd'hui, les Géants Gris sont une fois de plus à la pointe de l'actualité, leur sort une fois de plus sur le fil du rasoir. Nous les voyons déambuler, statures fabuleuses, portant haut leur ivoire, sur les écrans de télévision et de cinéma. Ils cheminent encore, les derniers éléphants dans leur majesté tranquille, symboles émouvants de tout ce qui, sur cette terre, reste encore d'intègre et de sublime. Mais pour combien de temps encore ?

Le 22 janvier de cette année, les délégués de 18 pays africains, parmi lesquels le Ministre Kenyan de la Forêt et de la Faune, vinrent spécialement à Bruxelles avec la ferme intention d'obtenir de la part de l'Union Européenne une prise de position claire et ferme en faveur de l'éléphant, réclamant une interdiction totale du commerce de l'ivoire dans TOUS les pays du globe. « Aidez-nous, frères et sœurs européens! Aidez-nous à préserver nos peuples d'éléphants et avec eux, notre avenir! » Tel fut le message qu'ils ont répandu pendant les cinq jours de leur présence à Bruxelles. Ils l'ont martelé lors d'innombrables négociations, conférences, réunions, groupes de travail et de discussions avec les décideurs de l'UE. Car à la 15ème Conférence de la CITES à Doha du 13 au 25 mars 2010, la voix de l'Union Européenne allait peser lourd dans la balance !

Or, jamais les 18 pays africains, tous membres de la Coalition pour l'Eléphant d'Afrique (Bénin, Burkina Faso, République Centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Guinée Equatoriale, Erythrée, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Congo-Brazzaville, et le Sud Soudan), n'auraient pu, faute de moyens, prendre sur eux le coût de ce voyage indispensable et décisif de leurs délégués. C'est la Fondation Franz Weber qui l'a rendu possible. Elle a entièrement financé le voyage des délégués, leur séjour et l'organisation de cette réunion historique à Bruxelles, initiée et dirigée par Vera Weber. Avec le résultat qu'une grande partie des représentants interpellés de l'Union Européenne furent acquis à la cause des éléphants.

De l'or, des émeraudes et des éléphants

Vera Weber à la CITES *

Conférence de la CITES du 13 au 25 mars 2010 à Doha

Le Qatar, un pays de sable et de pétrole, Doha, une ville de verre et d'acier, une atmosphère aseptisée de science fiction où manque cruellement la vie, un endroit bien étrange et abstrait pour discuter de l'environnement et de la protection des espèces menacées. L'issue plutôt catastrophique de cette Conférence pour la plupart des espèces en danger, fut sans doute influencée par cet environnement stérile.

La surpuissance de l'économie

Jamais encore une Conférence de CITES n'aura été autant dirigée par des considérations économiques et des aspects politiques. Le Japon et les pays africains pro-commerce, soutenus par leurs associations partenaires, étaient présents en force pour faire pression sur les

* La CITES, qu'est-ce?

Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora

La Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction, connue par son sigle CITES ou encore comme la Convention de Washington est un accord international entre états. Elle a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace par la survie des espèces auxquelles ils appartiennent.

La CITES à vu le jour en 1973, son secrétariat est basé à Genève

Le commerce légal fournit un paravent pour le traffic illicite de l'ivoire, ce qui encourage directement la rescrudescence du braconnage à travers le continent africain. Depuis quelques années, les saisies d'ivoire (illégal) en Afrique et en Asie se font de plus en plus nombreuses.

délégués des pays membres, les manipuler, les menacer même afin qu'ils votent en faveur du commerce à outrance. Les décisions de la CoP15 qui devaient être prises sur des bases établies par la science, ont été détournées par ces machinations, alors que les rapports scientifiques prouvent à l'évidence ce que tout le monde sait : le thon rouge et l'ours polaire, le corail, les requins et les éléphants sont gravement menacés par le commerce international.

Ansoumane Doumbouya, le délégué de la Guinée qui assiste à sa première Conférence des Parties, s'inquiète et déclare, en séance plénière, un jour avant que ne s'achève la CITES : «Nous sommes venus ici pour défendre les espèces menacées faisant l'objet d'un commerce international. Toutes les Parties à la CITES ont des structures dédiées à s'occuper de la vie économique des nations. Ma remarque est fort amère, je constate, après avoir attentivement écouté les débats, que la CITES encourage le commerce, au lieu de le réglementer pour protéger les espèces menacées d'extinction. Je me demande si nous ne sommes pas en train de déposséder la CITES de ses prérogatives au profit d'autres organisations. Les débats de ces derniers jours, notamment sur le thon rouge et l'ICCAT (La Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique), ont mis en évidence ce risque. La vision environnementale doit prévaloir dans nos débats. Ce ne sont pas les ministres de l'économie qui se réunissent ici. Cette tendance est une vive préoccupation pour mon pays, et je tenais à le dire à la CITES et à son Secrétariat.»

Les éléphants de la Tanzanie et de la Zambie

En présentant leur proposition de déclasser leurs populations d'éléphants de l'Annexe I (qui implique l'interdiction totale du commerce d'une espèce et de ses produits) en Annexe II (commerce admis sous restrictions), afin de pouvoir vendre leurs stocks d'ivoire, la Tanzanie et la Zambie expliquent, en faisant bien vibrer la corde sensible, combien il est important pour les communautés locales pauvres et démunies de bénéficier des ressources naturelles de leur pays, toutes les recettes de ces ventes d'ivoire allant dans la conservation de l'éléphant ainsi que dans les aides au développement. La Ministre zambienne du Tourisme et de l'Environnement, secondée par son Altesse Royale, la cheftaine Chiawa, renchérit en vantant les grands sacrifices de terres faits sur l'autel de la conservation, et les problèmes de conflits Homme-Eléphant : «Les enfants n'osent pas aller à l'école le matin, par peur d'être écrasés par un éléphant!»

Le délégué du Zimbabwe défend avec éloquence la thèse qu'un éléphant est une ressource naturelle, comme le sont les diamants, les émeraudes ou l'or, et qu'il faut pouvoir utiliser cette ressource pour dédommager les populations mises en danger par les éléphants.

Les conflits Homme-Eléphant créés par l'Homme

La plupart de ces conflits, de ces mises en danger, sont provoqués par le braconnage qui stresse et déconcerte ces animaux en détruisant leurs structures familiales, – d'autant plus que c'est l'être humain qui empiète sur le territoire des éléphants et qui s'installe au beau milieu de leurs trajets migratoires.

Et pour finir, la corruption dans ces pays est telle que la recette des ventes d'ivoire n'arrive jamais à bon port…

Célébrations et larmes de joie : les éléphants africains ont une deuxième chance

Jeudi 25 mars 2010, dernier jour de la Conférence de la CITES : miracle ! Les Parties rejettent contre toute attente les propositions de la Tanzanie et de la Zambie et confirment l'interdiction totale du commerce de l'ivoire !

Dans la salle plénière, parmi les amis des éléphants, la joie éclate. C'est l'immense soulagement que la logique, la science et le souci de conservation l'ait emporté sur les enjeux économiques. Et c'est avec émotion que Patrick Omondi, co-président de la Coalition pour l'Eléphant d'Afrique qui regroupe 23 états africains, évoque la mémorable réunion de Bruxelles : «Notre voyage a été une bénédiction ! Nous avons pu exhorter l'Union Européenne de nous soutenir dans notre combat contre la reprise du commerce de l'ivoire. L'UE nous a entendus. C'est elle qui a joué le rôle clé dans le vote salvateur d'aujourd'hui.»

Le 25 mars 2010 à Doha: Les délégués de l'Ethiopie, de la Guinée, du Rwanda, de la RDC, de la République Centrafricaine tous membres de la Coalition pour l'Eléphant d'Afrique. A gauche Vera Weber et Patricia Awori, au milieu, Céline Sissler-Bienvenu d'IFAW

No 91 janvier – avril 2010

Au nom du « développement durable »

La crête jurassienne bientôt convertie en complexe industriel majeur

Un massacre annoncé

L'éolien industriel ne fait pas l'unanimité dans tous les milieux: plusieurs associations, vouées à la protection du patrimoine naturel et paysager exceptionnel du massif jurassien, dénoncent en ce moment l'offensive des lobbies de l'éolien industriel sur cette région. Leur voix peine à se faire entendre tant l'éolienne est érigée en symbole incontestable de l'écologie. Or si ce moyen de production d'électricité est intéressant dans certaines conditions aérologiques, il n'est que très peu adapté à la Suisse, où la production attendue reste totalement marginale. Pourquoi alors saccager définitivement l'une des plus belles régions de notre pays, condamner son tourisme vert et péjorer la qualité de vie de ses habitants?

Chaque machine nécessite des infrastructures dévastatrices.
Saint-Brais : Terrassement d'une des deux éoliennes installées récemment sur la colline qui domine le village

Chaque machine nécessite des infrastructures dévastatrices. La réalité de ces chantiers initiés en pleine nature tranche radicalement avec la vision bucolique qui est en général donnée de l'éolienne. Ce sont des coins de montagne préservés qui sont généralement concernés par ces dizaines de projets. Ceux qui connaissent ces endroits peuvent rapidement juger du terrible bouleversement que de telles opérations engendrent pour l'environnement.

Autrement dit, le bénéfice à attendre en termes de protection de l'environnement est sans commune mesure avec les dégâts infligés à ce même environnement. Cela paraît incompréhensible, voire parfaitement absurde aux yeux des écologistes qui ont le respect de notre patrimoine. En fait, ce sont essentiellement des motivations mercantiles, politiques, voire électoralistes, qui se trouvent à l'origine de cette nouvelle entreprise de bétonnage et de destruction sans précédent. Elles restent malheureusement peu connues de la population. L'essentiel de «l'information» provient des milieux intéressés financièrement dans ces projets, elle est le plus souvent relayée telle quelle par les médias et les politiciens.

Quand pâturages et crêtes se transforment en usine électrique géante

Des dizaines de sites d'éoliennes industrielles sont initiés dans l'Arc jurassien, où il est prévu d'ériger à terme environ 1000 machines d'une hauteur de 150 à 180 m. A titre d'exemples, le village de Buttes, dans le Val-de-Travers (NE), pourrait être entouré par près de 80 éoliennes, la ville de La Chaux-de-Fonds, classée au Patrimoine mondial de l'Unesco pourrait être cernée par quatre sites éoliens, évidemment non visibles du lac de Neuchâtel.

La région visée, qui s'étend de Genève à Bâle, abrite des paysages qui sont parmi les plus beaux de Suisse. Elle est traversée par le chemin des crêtes qui longe des forêts, des combes et des pâturages sauvegardés, où se suivent d'extraordinaires panoramas sur les lacs, le Plateau suisse et les Alpes. Il est parcouru été comme hiver par des centaines de citadins, de sportifs et d'amoureux de la nature de Suisse, de France, et d'Allemagne. Ces mêmes crêtes

sont destinées à être hérissées de gigantesques machines et sillonnées de nouvelles et larges routes. A une telle échelle, il s'agit bien de la réaffectation totale d'un territoire : l'Arc jurassien est destiné à se muer en complexe industriel majeur voué à la production d'électricité.

Une dangereuse pensée unique

Ces projets rencontrent relativement peu d'opposition publique ou politique, y compris chez les Verts, et dans les milieux de protection de la nature. Contrairement à d'autres opérations de bétonnage et de destruction de l'environnement et des paysages, la construction d'éoliennes, aussi immenses soient-elles, est généralement tolérée pour la bonne cause: produire du courant «propre» et contribuer à la fois à la lutte contre le réchauffement climatique, le développement du nucléaire et la pénurie d'électricité qui menacerait la Suisse.
A très courte vue et sans davantage d'informations ou de réflexion, il est évident que l'intention paraît juste. C'est pour cette raison qu'elle fait actuellement l'objet d'un consensus aussi large. Le «politiquement correct» est tel que s'instaure en ce moment une dangereuse pensée unique sur l'éolien industriel, contre lequel toute critique peine à s'exprimer et à se faire entendre. A tel point même que nombre d'opposants renoncent en Suisse à afficher leurs convictions dans leur milieu professionnel ou dans leur environnement social, de peur d'être taxés de pro-nucléaires, d'esthètes passéistes ou de nimby («Not In My Back Yard» - «Pas dans mon jardin»), alors qu'ils font surtout preuve de lucidité, d'une vision écologique globale et d'une bonne faculté d'anticipation.

Dans la foulée, la grande majorité des Verts, qu'ils soient de gauche ou de droite, ont vu la panacée dans l'électricité éolienne. Nombre d'entre eux imaginent que l'électricité éolienne va pouvoir supprimer une centrale nucléaire ou deux. Ils sont suivis par tous ceux pour lesquels allumer un appareil électrique réveille un vague sentiment de culpabilité. Dans cette perspective, sacrifier les crêtes du Jura est un acte expiatoire : on n'a rien sans rien et c'est le moment de passer à la caisse !

L'éolien industriel dans le Jura: une production forcément marginale

Certaines associations de protection de l'environnement commencent cependant à s'inquiéter. Ainsi, Pro Natura et le WWF Suisse ont rallié la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage dans son opposition à sept éoliennes en pleine zone IFP (site naturel d'importance nationale) dans la Vallée de Joux. Et dans le canton de Neuchâtel, une majorité des associations de protection de la nature a refusé 4 sites sur les 6 préconisés par le Conseil d'Etat (consultation d'octobre 2009). Certaines de ces associations exigent aussi de faire précéder la construction des sites acceptés d'une diminution de la consommation d'électricité équivalente à la production prévue.

Quelques chiffres suffisent à démontrer l'inanité de ce massacre programmé. Si l'on se base sur une extrapolation de la production du site de Mont-Crosin (JU), 1000 éoliennes de 2 MW (150 mètres de haut) de dernière génération produiraient au grand maximum 3% de la consommation suisse. Couvrir le Jura d'éoliennes permettrait ainsi de répondre à l'augmentation de la consommation suisse… d'une seule année (2% en moyenne)! Chez nous, les éoliennes produisent du courant au mieux 1,5 jours sur 10. A titre de comparaison, certains sites en Mer du Nord produisent jusqu'à 3 jours sur 4.

Comment en est-on arrivé là?

Il s'est passé beaucoup de temps avant que les promoteurs sortent du bois en tant que tels. Ils sont apparus lors de séances d'information univoques, organisées par eux, appuyés par les services de l'Etat, et données dans les communes devant un public totalement ignorant de ce qu'est l'éolien industriel, outre quelques jolies images véhiculées par les médias. Appât du gain et intérêts politiques s'y mêlent dangereusement. On y met en avant la nécessité supérieure de produire du courant «propre», quitte à opérer quelques sacrifices, dont celui des paysages, totalement relativisé. On y passe naturellement sous silence les conséquences les plus graves de l'implantation d'éoliennes pharaoniques dans les zones sauvages des crêtes ou à proximité des habitations, notamment les importantes nuisances sonores et lumineuses qui en découlent.

De son côté, la presse a longtemps repris tels quels les arguments des promoteurs ou des jeunes technocrates des services de l'Etat, illustrant ses articles de photos lénifiantes qui montraient systématiquement les «petites» éoliennes de 60 mètres du Mont-Crosin sur fond de grand ciel bleu et loin derrière les sapins du premier plan. Or on sait à quel point la projection d'une longueur à la verticale est difficile à imaginer, d'autant plus lorsqu'elle dépasse tout ce qui est familier. Ces photos sont encore utilisées à propos des projets actuels (140 à 150 mètres, 186 mètres pour la Vallée de Joux). Difficile pour le lecteur de comprendre qu'on n'en est plus aux moulins à vent mais à des engins de 180 m qui s'élèvent à la moitié de la hauteur de l'Empire State Building de New York (50e étage) ou à la moitié de la hauteur de la Tour Eiffel pour la majorité des éoliennes prévues ailleurs. Les deux «petites» éoliennes de Saint-Brais (112 m) ont été un choc pour les habitants des environs, et notamment pour certains maires, qui n'avaient pas compris à l'avance l'ampleur de l'impact visuel.

Quant aux chiffres mirifiques donnés par les promoteurs sur le rendement énergétique, ils sont à prendre avec beaucoup de prudence. La production attendue est parfois doublée sur le papier par rapport à la réalité du terrain ; la notion de ménages desservis ne peut pas s'utiliser dans le cas de sources de production intermittentes : on doit être desservi en permanence et à volonté et non seulement quand daigne souffler le vent ! Il faut par ailleurs tenir compte qu'en Suisse, un ménage équivaut à un peu plus de 2 personnes seulement. Ces chiffres gonflés ont une vocation communicationnelle (marketing) et non informationnelle : il s'agit de convaincre les communes et leurs autorités du bien fondé des projets, et de séduire les investisseurs potentiels.

Ruée sur l'éolien : des raisons politiques, financières et publicitaires

Des motivations nettement moins nobles que la cause écologique sont le plus souvent à l'origine de cette ruée sur les crêtes, vallons et pâtures. Déguisée en vert, la cupidité a désormais le champ libre!

Les filières renouvelables sont à juste titre largement soutenues par différents outils (subsides, rachat à prix coûtant, taxe au consommateur). Ainsi, une seule éolienne permet à son promoteur de réaliser un chiffre d'affaire annuel proche du million de francs. Une telle manne attire les investisseurs privés ou publics en tous genres, ainsi que les grands groupes électriques qui engrangent des bénéfices supplémentaires et se dotent d'une image verte très porteuse en ce moment.

N'oublions pas que l'éolienne a été érigée au rang de symbole absolu de l'écologie. Elle est de ce fait largement utilisée, autant sur le papier que sur le terrain. Pour preuve, même IKEA et McDonald's ont racheté des centrales éoliennes en France pour les utiliser dans leurs campagnes de communication. Autrement dit, tout le monde se réclame aujourd'hui de ces gigantesques machines qui se voient à des dizaines de kilomètres… et qui tournent.

En bout de chaîne, on trouve des petites communes, souvent exsangues, et des agriculteurs eux aussi en difficulté, soulagés d'encaisser si facilement quelques poignées de billets : de 15 000 à 40 000 francs par éolienne et par année, pendant 20 ans (et CHF 5'000 frs sous 48h à la signature d'une promesse de concession, comme ça s'est passé pour une vingtaine de propriétaires neuchâtelois).

La politique de soutien de l'énergie éolienne renouvelable par la Confédération n'est pas mauvaise en elle-même, mais elle montre des effets pervers dans le cadre de l'éolien. Autant d'argent exacerbe la cupidité à tous les échelons, promoteurs, communes et particuliers, pour qui les avantages financiers sont indiscutables. Quand chaque coin de pâturage se mue en mine d'or, les préoccupations écologiques ne font pas le poids.

« Lorsque l'homme aura coupé le dernier arbre, pollué la dernière goutte d'eau, tué le dernier animal et pêché le dernier poisson, alors il se rendra compte que l'argent n'est pas comestible »
Proverbe amérindien

Des impacts environnementaux très lourds

Il est évident qu'on ouvre une brèche dangereuse en contournant pour les éoliennes tous les principes d'aménagement du territoire. Les lieux touchés auront définitivement perdu leur caractère protégé et naturel. Derrière l'éolien se profilent d'autres bétonneurs. Au nom du «développement durable» et malgré des rendements insignifiants en comparaison de la consommation, on n'hésite plus à envisager de sacrifier des sites protégés, comme les IFP de la Vallée de Joux, ou le Mont-Racine dans le canton de Neuchâtel, classé «Site remarquable» et protégé par décret, comme l'ensemble des crêtes neuchâteloises (Initiative populaire de 1966 acceptée par le 89 % des votants).

Construire en pleine nature autant de sites industriels de grande envergure représente un bouleversement pour l'environnement. On n'hésite plus à prévoir des centaines d'édifices de la taille d'un gratte-ciel au milieu des derniers coins vierges de construction de la région jurassienne. Pour édifier ces gigantesques machines, des camions de 120 tonnes doivent se frayer un chemin jusqu'à des sites parfois distants de plusieurs kilomètres des routes principales. Les accès existants sont élargis (4-5 m), de nouvelles routes sont créées en plein pâturage ou dans la forêt, moyennant aplanissement et abattages. Le socle d'une éolienne de 2 MW représente 1000 m3 de béton ferraillé. Sa destruction est exclue des contrats de remise en état des sites. De plus, les terrassements sont énormes, on peut le constater à Saint-Brais.

Les dégâts de la pollution lumineuse sont connus depuis des décennies. L'avifaune nocturne en particulier s'en trouve fortement perturbée. Or 1000 éoliennes, c'est aussi 1000 feux à éclats exigés par l'aviation civile, qui déchirent la nuit toutes les secondes.

Les études d'impact sont très lacunaires jusqu'ici dans les projets jurassiens, comme s'il s'agissait pour les cantons et les promoteurs de détails négligeables. On sait que les éoliennes tuent notamment les chauves-souris et les rapaces. Suisse-Eole l'admet, mais relativise en comparant à d'autres sources de danger pour l'avifaune (vitrages, trafic routier, etc). Comme s'il y avait besoin d'en rajouter ! Et à la différence que la circulation automobile et les grands bâtiments vitrés ne sont pas très fréquents sur les crêtes jurassiennes. Les alouettes, les milans et les faucons crécerelles apprécieront.

Une souffrance pour les riverains

Les témoignages relatifs aux nuisances sonores dues aux éoliennes s'accumulent dans le monde et aussi en Suisse depuis peu. Si le bruit mécanique semble avoir été atténué sur les modèles d'éoliennes récents, le bruit aérodynamique, lié à l'écoulement du flux d'air, est lui toujours bien présent comme le prouve le cas de Saint-Brais (Franches-Montagnes, JU), où certains habitants sont mis à très rude épreuve (lire le blog «Voisine d'éoliennes industrielles» et d'autres témoignages sur les nombreux sites qui dénoncent l'éolien en Europe). Ce bruit lancinant constitue une véritable pollution sonore pour les riverains et peut s'entendre jusqu'à plusieurs kilomètres. Les pays expérimentés dans l'éolien industriel ont édicté des recommandations ou des règles qui demandent que les machines soient désormais installées à 1.5 km des habitations, voire plus. En Suisse, la recommandation est de 300 m.

Quels bénéfices à attendre pour l'environnement ?

La Suisse entend à juste titre contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Or, dans notre pays, l'essentiel du dégagement des gaz à effet de serre est à imputer à d'autres facteurs que la production d'électricité, principalement au trafic motorisé et au chauffage.

Contrairement à ce que l'on laisse croire à un public mal in-

formé, il n'y a aucune concurrence entre éolien et nucléaire. Les deux filières sont même étroitement imbriquées. Certains représentants des grands groupes électriques n'hésitent pas à avouer froidement en cercle restreint qu'ils attendent le constat d'inefficacité de l'énergie éolienne en Suisse pour promouvoir plus fermement encore la construction de nouvelles centrales. L'éolien est bien envisagé comme une solution supplémentaire par les fabricants de courant et non pas comme une solution de substitution. Par ailleurs, se profiler dans l'éolien constitue une arme marketing de premier choix pour une industrie aussi dangereuse et polluante que le nucléaire. Ajoutons encore l'effet pervers que peut provoquer ce moyen de production «propre et renouvelable» : il conduira à une consommation d'électricité décomplexée, «verte» ou pas. Derrière les grandes hélices se cachent ainsi de nouveaux réacteurs et parfois des centrales thermiques destinées à compenser le caractère par nature irrégulier et intermittent de la production éolienne, comme en France et en Allemagne.

L'énergie la plus propre est celle qu'on ne consomme pas –
mais elle ne rapporte rien aux producteurs d'électricité

En Suisse, les sommes colossales accaparées par l'éolien industriel pourraient servir à réduire la consommation d'électricité et à faire d'autres projets : petites installations d'énergie mixte, y compris petites éoliennes, encouragement à l'achat d'appareils électriques plus économiques, investissement dans la recherche sur l'efficience énergétique du solaire et des productions neutres pour l'environnement, etc. L'Agence suisse pour l'efficacité énergétique (SAFE) annonce un potentiel d'économies d'énergie de plus de 30% en Suisse, sans changement des habitudes de vie.

Pour l'instant, c'est la fuite en avant: produire toujours plus pour consommer toujours plus et s'enrichir au passage. Ce système nous amènera tôt ou tard à la pénurie d'énergie et plus généralement à la destruction de notre environnement. On se tourne maintenant vers l'eau, l'air, le soleil, la géothermie. C'est un progrès, mais le principe est toujours le même et, avec l'éolien, la pression sur l'environnement s'aggrave encore. On a aussi installé petit à petit un inutile sentiment d'urgence qui favorise à l'évidence ceux qui se battent pour obtenir les meilleurs emplacements. Dans les cantons, l'idée d'un moratoire n'est jamais prise en considération.

Une politique structurée des collectivités publiques en matière énergétique fait aujourd'hui largement défaut. L'éolien industriel est devenu un terrain de spéculation grâce aux subventions. Elle favorise les intérêts particuliers au détriment du débat démocratique et ne résout quasi rien de l'écart grandissant entre offre et demande d'énergie. Il faudra bel et bien revoir notre façon de produire et de consommer. A terme, on ne pourra éviter une politique d'économie agressive.

A la recherche du bon sens
Voilà pourquoi des personnes et des associations s'opposent au développement de l'éolien industriel dans l'Arc jurassien. On aura compris que réduire ces personnes à des pro-nucléaires ou à des égoïstes est d'une évidente mauvaise foi et que c'est le signe d'une méconnaissance totale du sujet. Les adversaires de l'éolien à grande échelle ne font que protéger le peu de nature libre qui reste dans cette région, tout en étant parfaitement conscients des enjeux énergétiques et écologiques de notre société.

Les opposants s'élèvent surtout contre la main mise sur notre patrimoine naturel d'industries peu scrupuleuses qui visent uniquement le profit.
Ils s'élèvent contre des projets qui condamnent définitivement l'économie touristique d'une région basée sur le tourisme vert, pour une production électrique dérisoire.
Ils s'élèvent contre la marchandisation par quelques-uns de paysages et de nature qui sont le bien de tous.
Ils s'élèvent contre une honteuse récupération de la cause écologique et de ses symboles.
Ils s'élèvent contre le manque de courage des politiciens qui n'osent pas initier le débat sur un sujet devenu tabou.
Ils s'indignent de voir que les grands centres urbains exploitent les régions périphériques plus pauvres pour s'acheter une bonne conscience.
Ils revendiquent une politique énergétique globale et à long terme qui régule nos habitudes de consommation.

Association
des Amis du Mont-Racine
Pro Crêtes,
Fédération pour la protection
du patrimoine
naturel jurassien

Liens utiles

www.mont-racine.ch
www.pro-crêtes.ch
www.juracrêtes.ch
Le blog : Voisine d'éoliennes industrielles

Les chiffres

Consommation et production d'électricité en Suisse

- Part de la source hydraulique: 56.1 %
- Part de la source nucléaire: 39 %
- Part des sources thermiques et autres: 4.9 %
- Part de la consommation privée (« ménages »): 30.5 %
- Augmentation annuelle moyenne de la consommation: 2 %
- Potentiel d'économie sans réduction de confort 30 %
- Part de la production nationale éolienne anticipée pour 1000 machines : 3%

Les éoliennes

- Efficacité des machines : 2 MW/an
- Temps de production 1.5 à 2 jours sur 10 (Jura), 3 jours sur 4 (Mer du Nord)
- Taille : de 140 m (mât : 90 m) à 179 m (mât : 138) pour la Vallée de Joux.
- Taille des éoliennes médiatisées (Mont-Crosin) : 67 à 76 m (Mât : 45 à 50 m)
- Gain par éolienne pour les promoteurs : 1 million sur 20 ans, garanti par l'Etat
- Gain par éolienne pour les propriétaires de terrain :15'000 à 40'000 CHF/an
- Travaux sur site pour un parc de 10 éoliennes :
- Béton ferraillé : 10'000 m3 .
- Surface routes: 27'500 m2 (env. 4 terrains de foot match internationaux).
- Surface place de montage : 80'000 m2 (env. 11.5 terrains de foot).

NB. On ne tient pas compte ici des accès, seulement des travaux sur site. (Etabli sur la base des chiffres donnés par les promoteurs pour le dernier chantier de MC)

Sources :
Office fédéral de l'énergie – statistique 2008
Agence suisse pour l'efficacité énergétique (SAFE)
Suisse-Eole et promoteurs

No 91 janvier – avril 2010

Nos fermes, petites et moyennes – un patrimoine vital et irremplaçable

Hommes et animaux sont bien à l'abri sous le grand toit de « La Prospère »

Ces fermes, telles que nous les connaissons de toujours, telles que nous nous les représentons encore aujourd'hui, avec leurs poules et leurs oies, leurs vaches et leurs veaux, leur jardin potager et leur pigeonnier, sont de plus en plus rares et, si nous restons indifférents et résignés, elles seront bientôt en voie de disparition. La mécanisation et la spécialisation, l'intervention de machines de plus en plus efficaces autorisent la cultivation de surfaces de plus en plus grandes, l'élevage d'animaux en nombre toujours plus élevés, ce qui se révèle indispensable, dit-on, au vu de la baisse des prix qu'elles entraînent. L'ouverture envisagée des frontières, le libre échange des produits agraires avec l'Europe ou un accord à l'échelon de l'Organisation mondiale du commerce provoqueraient une nouvelle restructuration qui pourrait prendre une tournure dramatique. Depuis 1960, nous avons perdu les deux tiers de nos 220'000 fermes traditionnelles. De nos petites et moyennes fermes (de 3 jusqu'à 20'000 ha) il nous reste aujourd'hui même pas 20'000. Des experts prévoient une diminution de moitié de leur nombre dans les cinq années à venir, pour finalement aboutir à leur disparition totale.

Est-ce cela que nous voulons? Voulons-nous acquiescer de bon cœur à cette perte en qualité de vie, en culture nationale, en originalité et en identité, en compétence et savoir faire, en beauté des sites et attraction touristique ? Voulons-nous des entreprises tentaculaires, des terres transformées en déserts agro-chimiques, des animaux estropiés, mutés en machines de production, une nature ignorée…, est-ce vraiment cela que nous voulons ?

La Prospère, une ferme en révolution

Le printemps, commencerait-il déjà ? Après un hiver froid, le temps est subitement devenu clément. Trop chaud, dit Rémy qui, à cause de la chaleur a mal dormi. Seulement plus tard dans l'entretien, il racontera que la nuit, il lui arrive souvent de rester couché éveillé et ce, pas seulement au printemps. Les yeux grand ouverts, il est couché dans son lit et réfléchit à la manière dont il pourrait bien continuer à maintenir sa ferme.

Rémy est diplômé en agriculture. Ses mains solides sont rudes à l'ouvrage. Nous sommes assis dans sa cuisine autour d'un café ; il raconte. Il s'efforce de ne pas omettre ce qui peut intéresser le lecteur. Il évoque ses études et son périple dans des fermes de Suisse allemande et de Romandie, sa rencontre avec une vendeuse dans un magasin de jouets, son mariage et la naissance de ses quatre enfants.

Bientôt la ferme familiale est trop exiguë pour la famille grandissante. Coincée qu'elle est entre routes et rivière, aucune expansion n'est possible. Par bonheur, la famille réussit à vendre. Avec sa part une part de son gain, Rémy acquiert une autre exploitation, à quelque distance du village. La situation est magnifique et les espaces en suffisance. Avec enthousiasme et l'aide de bénévoles, Rémy rénove l'habitation. Il répare l'immense toit et emménage l'écurie en accord avec les exigences de la loi. Bon départ ! La première pierre d'une solide exploitation agricole familiale est posée.

Autrefois

Le voisin Willy nous rejoint à la table de la cuisine. Il est plus âgé que Rémy et connaît bien l'histoire du domaine. Il se souvient de la famille Zbinden, fribourgeoise d'origine, qui acheta il y a bien longtemps une ferme située aux environs de Delémont et commença à l'exploiter. Les Zbinden s'en tirèrent fort bien et acquirent ici et là de nouvelles terres. Finalement, la propriété était si importante que la famille dut la partager. L'une s'appela désormais Envermont et l'autre La Prospère. A la Prospère, on vivait bien. Intelligemment, les Zbinden avaient fait enregistrer leur propre source qui fournit aujourd'hui encore l'eau de la ferme. Côté talus, ils bâtirent une vaste chambre froide pour y traiter le lait, la crème et le beurre, artisanat que leurs successeurs poursuivirent jusqu'en 1980.

C'est à cette époque-là qu'il est devenu plus intéressant financièrement de vendre le lait directement. D'abord il était encore transformé localement, aujourd'hui Rémy vend le lait à la MIBA, Coopérative laitière de la Suisse du Nord-ouest. Celle-ci transporte le lait à Estavayer-le-Lac ; à partir de ce moment là, Rémy ne connaît plus exactement le devenir du lait de ses vaches. Entre l'emplacement idyllique de la ferme, La Pros-

Une vache heureuse photo: Marcus Gyger

père, et l'immense usine à Estavayer, on ne compte pas moins de 130 kilomètre et quelques sommets jurassiens.

Aujourd'hui

L'évocation des temps anciens font briller les yeux de Remy et de Willy. Eh, oui ! autrefois. Sans doute les anciens avaient-ils aussi de mauvais moments à passer, mais ces souvenirs s'estompent avec le temps. Attentif, Rémy prend une gorgée de café lorsque j'évoque la situation actuelle. Rémy exploite 20 hectares de terre et 130 ares de forêt. De l'herbe, du fourrage ensilé, du maïs frais et ensilé, du foin et du regain, Rémy a largement de quoi nourrir ses 21 vaches. La paille, il l'achète quand elle manque. De sa forêt, il exploite le bois nécessaire à la cuisson et au chauffage de la ferme. Le grand jardin potager, le verger et ses fruits couvrent les besoins de la famille.

Tout cela est bel et bien, mais comment Rémy assure-t-il la subsistance de sa famille ? Un ange passe dans la cuisine. Rémy, tout dynamique qu'il est, réfléchit longtemps avant de répondre. Il vend le lait de ses vaches. Seulement le prix du lait a tellement baissé qu'en un an il a enregistre une perte de revenu de 30.000 francs. Rémy cultive du blé panifiable pour IP-Suisse. Mais là aussi, le prix a baissé. Rémy m'offre un Schnaps. Il dispose de la licence et des ustensiles nécessaires pour brûler les fruits de ses récoltes. Mais souhaiterait-il vendre sa production, que les lourds impôts qui frappent les alcools mangeraient sa marge de bénéfice.

Coup d'œil sur un avenir voilé

Temps difficiles pour la Prospère. Et pas là seulement. Les petites et moyennes entreprises agricoles ont des temps difficiles au présent et précaires au futur. Celui qui ne trouve pas preneur dans l'offre touristique, qui ne débusque aucun autre refuge comme un emploi complémentaire, se retrouve bientôt dans une impasse. Les enfants de Rémy prendront leur envol dans les prochaines années. La fille aînée occupe d'ores et déjà son propre appartement et ne revient à la ferme qu'ici et là, le weekend. Le plus jeune fils a terminé son apprentissage d'électricien et cherche obstinément un emploi. Malgré sa bonne volonté et sa motivation, la situation économique contrecarre ses projets.

Le deuxième fils vient de signer son contrat pour la deuxième année d'études agronomiques. Qu'adviendra-t-il à la fin de ses études? La ferme ne produit pas un rendement suffisant pour assurer la subsistance de deux familles. Ne serait-il pas possible d'agrandir le domaine? Ce serait là, admet Rémy, une excellente solution, mais, pour l'instant, aucune terre n'est à vendre dans les environs. Le remembrement des terres est en plein développement : acquérir du bien en bas, au village, est à peine imaginable.

Solidarité

La mère de Rémy s'active dans la cuisine, prépare le café, mais elle écoute et ne dit pas grand'chose. Elle habite à la Prospère depuis 1999. Lorsque la femme de son fils quitta le foyer – Rémy se retrouva seul avec trois enfants et la charge de la ferme – elle intervint, apporta son aide et son soutien partout où cela était possible. Quitter le village n'a pas laissé de regrets à la mère de Rémy. Ici tout est tranquille et la nature est plus proche. Comme elle n'a pas de permis de conduire, quelqu'un doit l'accompagner lorsqu'elle veut se rendre au village ou ailleurs. Cela se fait aisément. Comme elle est une passionnée de jass, souvent des amies viennent la prendre à la ferme pour une partie au village.

Lorsque la femme de Rémy partit, elle était enceinte du quatrième enfant. Pour Rémy, payer une pension semble évident même si cette somme pèse lourdement sur le budget de l'exploitation. Sa femme ne s'était jamais accommodée de la vie à la ferme. Cela Rémy l'avait sous-estimé.

Aux yeux de Willy, s'entraider est normal. Lorsqu'on a si peu de voisins, on doit partager leurs soucis. C'est bien bon de se retrouver autour d'un café, mais aujourd'hui Willy n'est pas là pour cela. Rémy doit aller récupérer sa voiture au garage et la soumettre au contrôle à Delémont. Cela va de soi pour Willy de conduire son voisin au garage car tous deux s'entraident régulièrement. Comme Willy n'a pas de tracteur, Rémy l'emmène

Que seraient nos campagnes sans les paysans et sans les fermes, petites et moyennes?

bûcheronner en forêt. En retour, Rémy peut emporter les chutes des arbres abattus, bienvenues pour entretenir le chauffage.

Un autre voisin a sa ferme derrière le dos d'une colline ; elle n'est pas visible d'ici. Rémy et ce voisin ont décidé d'organiser le transport en commun de leur lait au village. Ainsi chaque matin et chaque soir, Rémy prend en charge le lait des deux fermes pour le livrer à Courchapoix. Les retrouvailles à la laiterie sont une bonne occasion d'entretenir des relations avec les fermiers du voisinage.

Tenir bon

Il y a cinq ans, Rémy est retombé amoureux. Il a connu Martine ; elle vit aujourd'hui à la ferme. Le matin elle tient la maison, se débrouille avec l'ordinateur et, par un temps partiel à Delémont l'après-midi, elle contribue au budget familial.

Sans doute existe-t-il des divergences d'opinion entre voisins ou membres de la même famille. Lorsque cela devient sérieux, en revanche, on se serre les coudes. Il ne peut en aller autrement. Les temps difficiles, pense Rémy, sont comme une jonglerie : l'art exigeant de veiller que toutes les balles restent en l'air.

Résilience est un terme du domaine de la sociologie. Il décrit la capacité de surmonter des crises en exploitant ses propres capacités et en utilisant la crise comme tremplin d'évolution. Les agriculteurs sont un exemple type en ce qui concerne la résilience. Il n'y a pratiquement aucun autre secteur d'activité qui sait aussi bien gérer les changements permanents de ses conditions professionnels que l'agriculture. On ne peut qu'éprouver de
l'admiration pour leur ténacité, leur persévérance, pour le modèle de solidarité sociale qu'ils nous donnent, pour leur capacité à traquer de nouvelles niches et à exploiter toute circonstance pour affirmer leur passion pour la terre et le pays. Que seraient nos campagnes sans les paysans et sans les fermes, petites et moyennes? Des forêts impénétrables et des proliférations de broussailles – ou des agro-déserts laminés sans arbres ni taillis.

Préserver nos fermes

Il y a à peine quelques années, les prix des matières premières prirent brusquement l'ascenseur. Tous les produits alimentaires de première nécessité, tels que le riz, le maïs, les céréales, étaient affectés et devenaient d'un coup denrées rares. On en vint à parler d'une famine mondiale. Presque personne ne s'en souvient aujourd'hui. Et personne ne sut jamais vraiment par quel «miracle» cette crise menaçante s'évapora et par quel conditions se fit le retour à la normale.

Mais, il y a précisément un an, des fermiers africains se tenaient devant leurs champs, incrédules, pétrifiés : les deux tiers des champs ensemencés avec le maïs Monsanto, soit 82'000 hectares, étaient stériles. Ce qui n'était qu'une tragédie locale aurait pu se muer en une catastrophe générale. Nous devons réaliser que dans notre monde globalisé, dominé par des multinationales toutes puissantes, de telles catastrophes sont possibles.
Il est d'autant plus urgent et indispensable de protéger nos petites et moyennes exploitations agricoles, cellules originelles et archi vivantes si utilement disséminées, couvrant leurs propres besoins et ceux de leur entourage – seules à pouvoir nous sauver s'il devait arriver - ce qui hélas est programmé – un effondrement de l'approvisionnement en denrées de premières nécessité provoqué par une catastrophe chimique ou un accident du génie génétique, ou pour des raisons politiques ou militaire à l'échelon continental, voire mondial.

Solidarité, reconnaissance, consentement à une aide financière, protection de leurs produits contre le dumping étranger, voilà ce dont nos agriculteurs ont besoin. Donnons-le leur ! Dans notre propre intérêt !

■ Beat Lüthi
et Judith Weber

Le prix du lait en Suisse

Le marché du lait en Suisse est en pleine mutation. Jusqu'en 2009, la Confédération gérait le contingentement du lait des agriculteurs suisses. Le contrôle officiel garantissait une stabilité des prix. Dans le cadre de la libération des marchés, la Confédération confia la responsabilité du marché à ses acteurs ce qui suscita une profonde insécurité parmi les producteurs. Les plus petites entreprises, plus particulièrement, pouvaient craindre pour leur avenir car elles ne sont pas en mesure d'absorber les gros écarts dans les prix comme le font les grandes entreprises. Parallèlement à la libéralisation du marché suisse intervint la globalisation : ces dernières années, la Suisse dut supprimer les subventions à l'exportation et les droits de douane. La suppression des mesures protectionnistes et la crise économique concomitante devaient peser lourdement sur les prix agricoles, les différences ne pouvant être reportées sur le consommateur.

Le prix moyen du lait payé à la production, selon le Service de l'économie rurale, se réduisait à 64,78 centimes le kilo pour l'année 2009. Cela signifie un recul de presque 13 centimes par rapport à 2008. Pour remplacer les subventions, la Confédération a introduit un système de financement direct qui recouvre une part des revenus, mais seulement en contrepartie de certaines prestations : une contribution à une culture paysanne ouverte, l'assurance d'une protection de la nature, de sa biodiversité et de sa diversité culturelle, de même qu'un mode d'élevage poussé au-delà des standards de la loi suisse sur la protection animale.

Qu'est-ce que IP suisse ?

IP-SUISSE est une organisation réunissant des producteurs prêts à se mobiliser activement pour le bien-être collectif.

L'association IP-SUISSE représente les intérêts des paysans qui s'engagent pour une production respectueuse de la nature, sur le plan national comme sur le plan international, et vis-à-vis des partenaires commerciaux, des consommateurs, des autorités et de la collectivité.

IP-SUISSE réunit les paysans qui, sur leurs exploitations familiales, produisent en tenant compte des besoins du marché, tout en restant en accord avec les principes de la protection de l'environnement et des animaux. Ces paysans gèrent leur exploitation selon le minimum requis par les exigences fédérales en matière de principes écologiques et sont prêts à répondre à des exigences encore plus sévères pour l'obtention du label IP-SUISSE.

Paris, il y a 50 ans

Les années de grand reporter de Franz Weber à Paris (1949–1974)

Jean Cocteau est à nouveau sur toutes les lèvres. Son œuvre est une fois de plus à l'honneur dans une exposition à Evian. Aussi nous semble-t-il intéressant de publier l'étude que Franz Weber consacra il y a quelques 50 ans en sa qualité de correspondant à Paris, dans la presse allemande, suisse et autrichienne, au poète, romancier, dramaturge et peintre français - à la fois porté au nues et voué aux gémonies de son vivant.

Franz Weber

L'angélisme chez Cocteau

Là où la presqu'île du Cap-Ferrat se prolonge vers les hauteurs de Cannes, se niche dans les profondeurs d'un jardin idyllique la maison blanche de la célèbre mécène Francine Weisweiller : la villa Santo Sospir. Richement dotée par la vie, cette femme au goût sûr s'est «accaparé» un jour du poète Jean Cocteau à la manière de la fée Viviane qui s'ingénia à capturer l'enchanteur Merlin, et à l'isoler du monde.

Jean Cocteau

Jean Cocteau, nullement opposé à l'hospitalité spontanée (d'autant moins lorsqu'elle s'offre dans une région au charme exceptionnel), passe désormais tous les ans quelques mois dans ce havre de grâce.

Après une longue attente – animée par le va-et-vient de serviteurs – s'ouvre enfin une porte : Cocteau paraît. Même si je ne le connaissais pas, je saurais pourtant que l'homme en face de moi est un poète. Cocteau, à qui il arrive d'écrire sur lui-même, a dit quelque part: «Je suis un jeune homme qui s'est égaré dans la vieil-

lesse.» En vérité, il a préservé la jeunesse de son âme, et cette jeunesse a façonné son apparence; le visage s'éclaire d'une fraîcheur qui fait oublier les rides.

Comme je le sais de rencontres antérieurs, Cocteau ne se comporte jamais de manière condescendante avec les jeunes ; son attitude est amicale, d'une tranquille camaraderie, comme maintenant avec moi.

Bavardant avec une aisance collégiale, il m'entraîne dans un grand salon, m'installe sur une chaise en bambou, attire vers lui un tabouret, dit son enthousiasme de l'Andalousie, où il a séjourné récemment, et confesse son amour immense pour Santo Sospir. Il ne peut plus supporter Paris et la ville en général; il a besoin d'air, besoin d'arbres, besoin de nature. Quand la saison d'hiver l'appelle à Paris, il s'installe dans sa maison de Milly-la-Forêt, en Seine-et-Oise. L'hiver frais et léger de l'Ile de France l'inspire et lui apporte la sérénité.

Les fresques

Mes yeux, encore ivres de soleil, fascinés par la vue qui s'étend devant moi jusqu'aux hauteurs de Cannes, sont soudainement attirés vers l'intérieur, et une profonde émotion me saisit.

« Le génie du sommeil », né de l'âme d'artiste de Cocteau (Villa Santo Sospir)

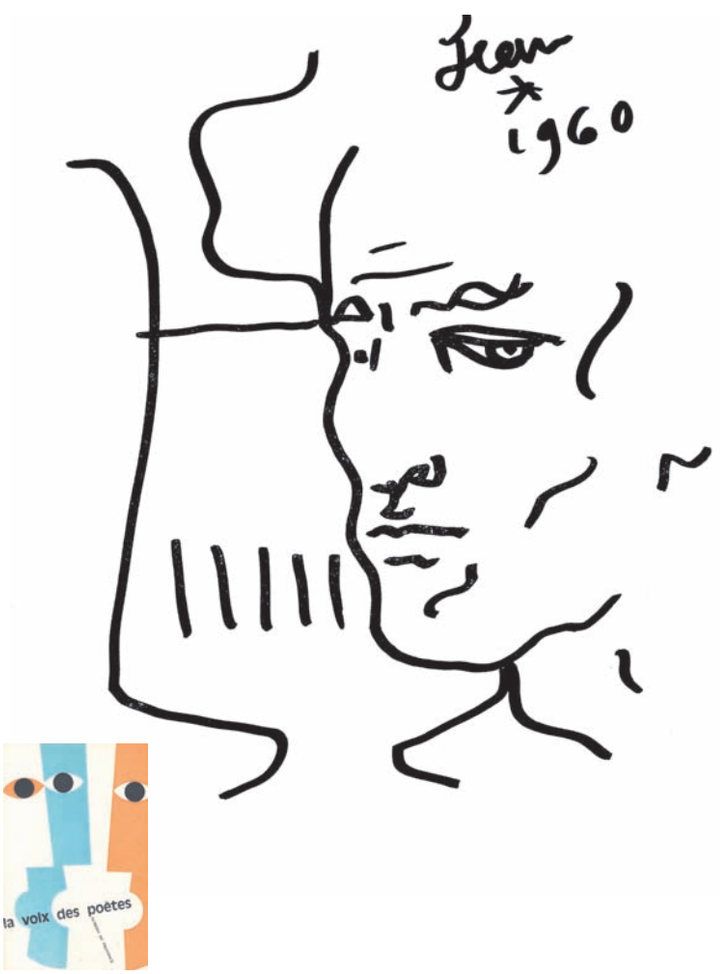

Autoportrait de Jean Cocteau, dédié à la revue littéraire « La Voix des Poètes » (publiée à Paris dans les années 50 par Simone Chevallier et Franz Weber)

En hommage à son aimable hôtesse, Jean Cocteau a décoré tout l'intérieur de la maison. Plafonds, hall, cage d'escalier, chaque espace de la demeure est orné de superbes fresques. Lumineuses et spacieuses, dirigées de main de maître, elles couvrent les murs. Ici, des bergers en méditation, entourés de licornes, captent mon regard, là se sont des dryades musiciennes de la forêt ou des anges qui, dans une contemplation silencieuse, penchent vers moi leurs visages illuminés.

«Quelle pureté !» m'exclamai-je du fond du cœur.

Et cette pureté inhérente qui marque chaque trait de fusain, chaque coup de pinceau, imprègne aujourd'hui encore ma mémoire, et à chaque évocation de Santo Sospir ressuscite en moi, image après image, la Grèce antique.

«La culture grecque habite tout mon être!» dit, rêveur, Jean Cocteau,.

En effet, ces fresques sont par leur pureté transcendante l'expression même de la poésie. Lourdeur et exu-

bérance des couleurs leur sont étrangères. Dans leur simplicité spontanée, elles sont l'incarnation de la mélodie secrète qui les habite.

Je comprends maintenant, pourquoi la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat a interrompu les aménagements routiers dans les alentours de la villa, craignant que des travaux à l'explosif ne provoquent des fissures dans les murs.

Avant que je prenne congé, Cocteau se promène quelques instants avec moi sous les rosiers en arceaux du magnifique jardin. A présent, il parle avec volubilité, soliloque, l'index levé. Son léger manteau blanc flottant au vent, ses pieds nus dans des sandales - il est l'image du philosophe grec qui jadis enseignait à ses disciples la sagesse...

Jean Cocteau honore de sa présence une exposition de Lou Albert Lazar, peintre et ancienne amie de Rilke (à l'avant plan). Derrière elle, Simone Chevallier, écrivain et poétesse. A droite, derrière Cocteau, Franz Weber

L'angélisme chez Cocteau

En sortant de la villa, je me dis que si Cocteau avait vécu sous le ciel d'Athènes à l'époque de Périclès, le monde le jugerait différemment. Ses concessions au goût du public et aux mouvements de la mode n'auraient occulté son immense talent qui se réclame entièrement de la tradition grecque.

Un regard attentif peut découvrir dans chacune de ses œuvres d'innombrables et d'inestimables perles. Feuilletons seulement quelques ouvrages: Dans «Le Rappel à l'ordre», Cocteau porte l'attention sur l'angélisme des poètes et cite en exemple le vieux Verlaine, toujours ivre et négligé de sa personne, mais dont les yeux contiennent une mer d'étoiles. – De telles perles se retrouvent dans «Les enfants terribles», œuvre qui peut sembler artificiel de conception. Mais qui, pourtant, voudrait manquer ces passages étonnants où la solitude enfantine est poussée jusqu'au vertige, tandis que la neige qui tombe et les dentelles des rideaux en mouvement évoquent le va-et-vient d'un ascenseur? Et quelle somptueuse beauté nous envahit dans le deuxième acte de «L'Aigle à deux têtes», comparable en intensité avec «Tristan et Yseult» de Wagner par la force et le souffle de l'amour qui l'habite.

Dans «La Difficulté d'être» enfin, nous nous associons à l'humble confession de Cocteau: qui avoue que son mentor fut un garçon de 14 ans. Cet enfant, Raymond Radiguet, qui a écrit son chef-d'œuvre, «Le Diable au corps» à l'âge de dix-sept ans, méprisait la mode, l'étroitesse d'esprit unilatérale, le style uniforme d'une époque. Solitaire et libre, il cherchait la simplicité et la clarté de la forme. Nous pouvons donc, en allusion aux paroles de Cocteau : «La comédie est fort avancée, je n'ai plus que quelques répliques», attendre de lui non pas quelques simples répliques, mais une œuvre complète et sublime, une œuvre qui distille la lumière et la paix.

Franz Weber

Jean Cocteau en train de décorer la chapelle de Villefranche-sur-mer, célèbre cité touristique sur la Côte d'Azur

«… dans les profondeurs d'un jardin idyllique, une maison blanche : la villa Santo Sospir»

Courrier des lecteurs

Gstaad n'est pas situé dans le magnifique Simmental!
La légende aux pages 20 et 21 du Journal Franz Weber no 90 devait lire «Gstaad est situé 'aux portes du' et non pas 'dans le' magnifique Simmental». Nous prions nos lectrices et nos lecteurs de bien vouloir excuser cette erreur inexcusable.
La rédaction

Absurde
Une lettre de lecteurs parue dans le dernier Journal contient une erreur : le mot «exotisme» à la place du mot «égoïsme» - ce qui rend la phrase et l'idée absurdes ! J'espère que cela ne soulèvera pas de réactions. Si c'était le cas, je souhaiterais que cela soit rectifié. C'est une peccadille, à côté des choses importantes que vous réalisez! Votre action en Afrique est admirable.
Sabine de Muralt, 1125 Monnaz

A l'aide !
Je suis paysan à Corban, dans le Jura, près de Delémont, je travaille selon le système Suisse respectueux de la nature, mais je dois vous dire que c'est très dur, car mon revenu agricole en 2009 est en chute libre. Pour le lait, j'ai perdu en 10 mois de végétation, à peu près un montant de 20'000 CHF. Sans la baisse du prix des céréales, chez moi la nature est encore respectée, dans le Val Terbi c'est propre. Merci si vous pouvez m'aider un peu à joindre les bouts difficiles de ce début d'année.
Mon numéro de compte est: BCJ Delémont, 16 700 745.1.64. Merci !
Rémy Paupe, La Prospère 13, 2826 Corban
(Voir article «La Prospère, une ferme en bouleversement», page 26)

Les âmes des animaux nous attendent dans l'Au-delà
Chère Madame Lindbergh, je viens de lire votre article « Les âmes des animaux nous attendent dans l'Au-delà », paru dans la dernière édition du journal Franz Weber, et je ne peux que vous écrire immédiatement pour vous remercier du fond du cœur…. Vous remercier de parler de ce sujet que bien des personnes s'obstinent à nier. Votre article m'a réconfortée et me faire sentir moins seule, car j'ai aussi vécu une telle expérience, mais rares sont les personnes à y avoir cru.

Il y a six ans, ma chatte Réglisse, alors âgée de 17 ans et avec laquelle j'avais un lien particulièrement fort, s'est fait attaquer par le chien des voisins. Amenée chez le vétérinaire, ce dernier nous avait suggéré, après avoir constaté une perforation des poumons, de la garder sous perfusion et en observation dans son cabinet. Si elle passait la nuit, elle serait sauve. Pensant que cette option de la nuit au cabinet lui permettrait de mettre toutes les chances de son côté, c'est le cœur gros que je suis rentrée à la maison, non sans culpabiliser d'avoir laissé ma chatte toute seule pour lutter contre la mort. Une fois couchée, j'ai essayé de toutes mes forces d'envoyer des ondes positives à Réglisse, afin qu'elle s'en sorte. Et c'est là que ça s'est produit : J'avais les yeux fermés (je ne dormais pas) mais j'ai vu Réglisse, couchée dans son box métallique chez le vétérinaire. Soudain, une forme blanche, le «fantôme» de ma chatte, est sorti de son corps, a flotté quelques instants au-dessus du corps. L'expression sereine de ce «fantôme» de Réglisse semblait vouloir me dire : «Je vais bien maintenant, ne t'inquiète pas». Puis le «fantôme» a disparu, et l'image de ma chatte avec. A ce moment-là, un courant froid m'a envahie et j'ai su au plus profond de moi que Réglisse avait succombé à ses blessures. Le lendemain, le vétérinaire nous confirmait la triste nouvelle. Les jours qui ont suivi, j'ai également entendu à plusieurs reprises les miaulements de ma chatte, dans une des pièces de l'appartement, et je sais que ce n'était pas des hallucinations. Alors votre article, chère Madame, ne fait que renforcer mes convictions profondes en la matière, car oui je crois dur comme fer que les animaux ont une âme et qu'ils nous attendent dans l'Au-delà….
Sabrina Casali Muller, 2414 Le Cerneux-Péquignot

Leur petit paradis sans les hommes
L'âme des animaux, c'est évident qu'elle existe. Sans âmes on a à faire à des robots. Il est évident que les religions monothéistes ont de la peine à l'admettre. Vos récits sur les apparitions après la mort d'animaux sont intéressants mais ne toucheront pas les incrédules. Les St. Thomas veulent du concret. Je peux vous en donner un: Ma petite chienne, empoisonnée par des voisins crétins, lors de son agonie qui a duré plusieurs jours, malgré les soins du vétérinaire, me fuyait chaque fois que je voulais la prendre sur mon lit, comme elle avait l'habitude auparavant. Mais le matin de sa mort elle est revenue au pied du lit et malgré sa faiblesse, a sauté sur mon lit où elle a expiré. Pour moi qui ne suis pas un fanatique de la Vie Eternelle, je crois et suis sûr que nos petits compagnons de vie ont leur petit paradis à eux – sans les hommes qui ressuscités, seront toujours des hommes avec leurs qualités et défauts.
René Vuille
6826 Riva San Vitale

Dernières paroles
Alika Lindbergh, auteur de l'article «Les âmes des animaux nous attendent dans l'au-delà», tient à préciser que les derniers mots du soldat allemand mourant (page 10, sous le sous-titre «Il était venu l'accueillir» étaient ceux-ci : « … Mein Pferd… Mein getötetes Pferd… »
La rédaction

Chameaux d'Australie
Je voulais juste adresser à Monsieur Franz Weber mes félicitations les plus sincères pour son action en général et actuellement pour son action dans l'affaire des chameaux australiens. Je suis belge mais c'est en étant tombée sur l'émission de Laurent Ruquier à Europe 1 que j'ai entendu parler de son initiative. J'ai été outrée de la façon dont on a traité Monsieur Weber lors de son interview à la radio pendant cette émission. J'avouerai que j'en ai même été profondément blessée d'autant plus que, comme Monsieur Weber l'a souligné, les chameaux ont fait l'Australie. La bêtise humaine est décourageante et comme le disait Monsieur Weber "c'est le je-m'en-foutisme général qui fait que rien ne

va". Je suis entièrement d'accord avec lui et voulais lui témoigner mon plus sincère soutien pour ce qu'il fait. Cela me réchauffe le cœur qu'il y ait encore des gens qui s'investissent pour des causes louables et prennent la défense des animaux envers et contre tout.

Dominique Van Praet
Belgique

Qu'en est-il chez nous ?

Je viens de voir un reportage Télé ahurissant : dans les élevages industriels de poulets, de longues files d'ouvrières spécialisées trient à la chaîne, par sexe, les poussins nouveaux nés. On les retourne et les tâte sans précaution puis hop, on décide : mâle ou femelle. Les femelles sont jetées dans un vaste entonnoir lisse, où elles glissent vers leur futur sort de pondeuses sous hormones. Les mâles ne pondent pas, on n'en a pas besoin, sauf d'un sur vingt ou trente pour cocher les futures poules. Alors, avec indifférence, les mêmes ouvrières trieuses jettent ces mâles à côté de l'entonnoir, dans une vis sans fin, qui les pousse vers des saillies fixes sur lesquelles ils sont écrasés vivants. Puis la bouillie de leur chair est évacuée par la vis même. On ne dit pas si elle est jetée, ou recyclée. Selon ce reportage, ce traitement appliqué chaque année par les éleveurs à des millions de poussins mâles est pleinement approuvé par la Communauté Européenne, à coté de la mise à mort par asphyxie au gaz carbonique, moins employée car plus coûteuse.

Lorsque je faisais mes études d'ingénieur, nous avions une série de cours sur les accidents du travail qui établissait que ceux à éviter le plus attentivement sont les écrasements, par exemple de mains dans les accidents de presses, ou de pieds, dans le bâtiment… car ils provoquent les douleurs les plus atroces, transmises par les nerfs écrasés mais encore vivants. Que peut-on faire pour qu'on interdise l'emploi par les éleveurs de cette mis à mort par vis sans fin, dont la sauvagerie dépasse l'imagination ?

Marko André Paker
1206 Genève

Contradictions, Lavaux, et le goût du beau

Je lis toujours avec intérêt votre journal. Les lettres aux lecteurs sont parfois contradictoires. On ne veut pas de centrales nucléaires ni d'éoliennes. Que veut-on? La solution passe partout : réduire la population. Mais les personnes qui soutiennent cette idée ne veulent pas, elles, disparaître et probablement sont pères et mères, grand-père et grand-mères d'une nombreuse progéniture, dont elles sont fières. Contradictions de l'être humain. Nous voulons ceci, cela, nous ne voulons pas ceci, pas cela, mais c'est aux autres de faire le premier pas.

Je vous avais écrit autrefois au sujet des vignes de Lavaux. Magnifique paysage mais que de drames ce cachent derrière ce monde de vignerons. Je pense que le vin traité à tort et à travers n'est pas étrange aux nombreux cancers. Ces vignerons sont bien assez riches pour pouvoir sacrifier une partie de leur raisin pour en faire un produit de table et pourquoi pas en faire des raisins secs, de l'or pour les populations du désert par exemple.

L'article sur le beau et le laid est discutable. Ce qui est beau ou laid est subjectif. Je ne sais si les populations d'autrefois avaient le goût du beau. J'en doute mais ils vivaient avec la nature et construisaient avec le matériel sur place. L'intervention du béton a, c'est évident, rationalisé à l'extrême la construction au point que, lorsqu'utilisé par des architectes gagne-sous, ne peut que donner un résultat négatif.

René Vuille
6826 Riva San Vitale

Surpopulation

Chère Madame Lindbergh, merci d'avoir osé affirmer que notre bonne Terre est surpeuplée. C'est un fait douloureux auquel il faut pourtant s'ajuster, sous peine de le payer de deshumanisation en quelques décennies. Permettez-moi d'ajouter quelques faits dégagés par les chercheurs qui ont traité ce problème sérieusement, c'est-à-dire en tenant compte de beaucoup plus d'éléments vitaux que ne l'ont fait ceux qui nient la surpopulation.

Par exemple en Suisse, 100'000 nouveaux arrivants exigent 5 millions de m2 pour leur habitat + 40 km2 d'infrastructure + 4 milliards de kWh d'énergie de toute sorte chaque année + 50'000 voitures + l'élimination de 40'000 t de déchets ordinaires + 15'000 t de déchets spéciaux + …

Considérant toutes ces charges sur l'environnement, on comprendra que des scientifiques sérieux, s'appuyant sur les résultats de milliers d'études sur toute la Planète, aboutissent à 3 à 5 milliards, selon le niveau de vie. Mais la solution n'est aucunement inhumaine : il suffit que la natalité ne dépasse pas 1 enfant par famille (1,5 actuellement en Suisse) pour qu'une population soit réduite de moitié en 50 ans. Les bénéfices sont assurés aussi pour les pays en développement. En Afrique l'espérance de vie est de 70 ans avec 2 enfants par famille, alors qu'elle n'est que de 40 ans avec 7 enfants. Enfin, de nombreuses associations démontrent les possibilités d'ajustement. En Suisse, l'Association Ecologie et Population (EDOPOP), Case postale 1746, 8401 Winterthur.

André Gonthier-Werren
2000 Neuchâtel

Filles ou Garçons

Si, selon une opinion très répandue, il naissait six filles – voire sept filles – pour un garçon, pareille disparité se retrouverait dans les classes mixtes ("Elémentaire, mon cher Watson" dirait Sherlock Homes). Or, dans nos pays d'Europe occidentale, il naît 106 garçons pour 100 filles, mais l'espérance de vie d'une femme est d'environ sept ans supérieure à celle d'un homme, d'où probablement cette confusion. Ainsi, en Suisse, la population féminine représente environ 51% du corps électoral. Et d'après l'Office fédéral des Statistiques, Neuchâtel, pour ne citer que ces deux dernières années: en 2007, on comptait 74'494 naissances dont 38'184 garçons pour 36'310 filles et en 2008, on comptait 76'691 naissances dont 39'549 garçons contre 37'142 filles. A noter que dans le tiers monde, trop de bébés filles meurent d'inanition si ce n'est d'infanticide parce que victimes de discrimination en raison de leur sexe. Aussi manque-t-il plus de 100 millions de femmes dans le monde, différence ne pouvant être rattrapée (Tribune de Genève du 8 mars 2008). Donc, Mesdemoiselles, ne craignez pas d'être des laissées-pour-compte faute de prétendants.

Martine Boimond
1996 Basse Nendaz

Safetycar Jura – adieu l'Ajoie!

C'est avec un très grand plaisir que j'ai trouvé votre courrier dans ma boîte aux lettres. Habi-

tant à environ 8 km de l'emplacement de ce futur circuit, nous sommes pratiquement sûrs d'être dérangés par les nuisances sonores. Et nous ne l'acceptons pas. Toutes ces décisions prises hâtivement, sans consulter tous les villages avoisinant ce circuit? Et toute l'Ajoie… ! Est-ce que l'Ajoie a besoin de ça pour se développer? Au détriment de ses habitants ? Non, nous n'en voulons pas de ce circuit.
Merci de vous battre pour notre belle région, encore protégée… jusqu'à quand ?

Jacques-André Nagel, 2947 Charmoille

Arguments pratiquement tous faux

A la lecture de votre document, je suis stupéfait de découvrir des affirmations que je ne peux m'empêcher de dire qu'elles ne correspondent absolument pas à la réalité. (…) En effet les arguments que vous avancez, qui sont pratiquement tous faux ou pas comparables, démontrent que vous n'avez pas étudié ce dossier, car les débats et les votations qui ont suivi ont démontré de façon démocratique que la grande majorité avait confiance en ce projet ainsi qu'en leurs autorités. (…) Dès lors, je ne peux que déplorer les affirmations mensongères, voir infâmes (terme qui vous est cher), dont vous faites état.
S'agissant des paysages intacts qui prennent chaque jour de la valeur, même «incommensurables», je crois savoir que l'emprise (compensée) de ce projet est insignifiante en regard de l'Ajoie. Par contre, et c'est justement ça qui est intéressant, c'est le fait de faire connaître notre région et notre canton à nos autres confédérés, nous qui manquons justement de projet pour aider au développement économique du Jura, qui en a un tout grand besoin. L'Ajoie n'a absolument pas envie, et surtout pas les moyens, de devenir uniquement un dortoir ou une réserve touristique de la Suisse. Avec vos informations fausses, voir pitoyables, vous n'hésitez pas à dénigrer le travail des très compétentes personnes des départements cantonaux des travaux publiques, des constructions, de l'environnement, voir même du ministre en charge de ces dicastères. (…)

Bertrand Voisard, 2932 Coeuve

Une initiative contre les circuits

L'article sur le Safetycar, dans le N° 90 de votre journal, a retenu mon attention. Bravo!
Il y a des années je m'étais impliqué contre un circuit près de Lucens (VD), on n'en parle peu.

Après l'interdiction des minarets, ne pourrait-on pas lancer une initiative, moins contestable, contre les circuits pour autos et motos parfaitement inutiles au bien-être de la population ? Ce serait constitutionnel, non contraire aux droits de l'homme, de la femme, des hérissons et des pâquerettes, cela diminuerait l'effet de serre et la pollution. Votre fondation pourrait-elle lancer l'initiative, évidemment en accord avec l'association La Charmille de Vendlincourt? Un résultat de vote favorable ne serait pas impossible! Pouvez-vous retenir ma suggestion?

Pierre Margot, 1096 Cully

Lutte contre le réchauffement : on pourrait faire mieux !

Jean-Luc Fornelli

27 contes entre rêve et réalité, entre chien et loup

Mon cher Franz,

Merci de tout cœur pour l'envoi de ton merveilleux recueil de contes qui m'ont une fois de plus fait toucher du doigt tous ce que nous pouvons avoir en commun. Tes contes sont intemporels en ce sens que, très probablement, les abrutis littérairement correctes doivent les juger surannées et que je me demande, moi, s'ils ne sont pas au contraire, non pas dans l'esprit d'aujourd'hui, ça ils ne le sont pas, heureusement, mais de demain ou même d'après demain. Ils me rappellent des contes de grands romantiques allemands… Novalis, Tieck, Morgenstern…, qui n'ont pas seulement influencé ma conception du monde mais décidé de mon inspiration picturale et littéraire.

Ce néoromantisme est le nôtre, et je suis bouleversée de le découvrir chez toi. De plus, c'est remarquablement bien écrit et à l'époque de dégénérescence générale, où nous voici, ce n'est pas un mince compliment. Bref, j'ai adoré. J'y retrouve mon propre monde à travers, bien sûr, ta propre et forte personnalité et cette intelligence émotionnelle selon laquelle la virilité n'est que machisme grossier.

Alika

Extrait de
« Entre chien et loup »
« Zéro heure » (Début)

« Madame aime les atmosphères feutrées, dit la vielle servante en introduisant le visiteur dans une pièce obscure. Asseyez-vous dès que vous y verrez clair.

Elle ferma la porte derrière elle. Les fenêtres étaient soigneusement aveuglées, seule sous une porte rampait une timide lueur. Bernard tâtonna autour de lui, sa main toucha un fauteuil; il s'y assit. Un silence aussi dense que l'obscurité étreignait la maison. Une demi-heure s'écoula. Ni voix ni pas; l'avait-on oublié? Il se sentait grotesque à patienter dans le noir. Madame Inuntia sans doute se jouait de lui. Pourquoi ce pli urgent: «Venez, je puis faire quelque chose pour vous. Passez ce soir à 7 heures…». On l'avait mystifié. Agacé, il voulut s'en aller, mais le respect posthume qu'il portait à son oncle, l'égyptologue, le retint.

Quelques jours auparavant celui-ci avait écrit à son neveu: «Va voir dès que possible Madame Inuntia. Elle t'enrichira.» Or, en même temps que cette lettre, arrivait d'Egypte un télégramme annonçant la mort subite du savant.

Comme l'attente se prolongeait encore, Bernard gratta une allumette: un mobilier Louis XIII apparut. Surélevé par un socle en spirale, un crâne trônait sur un clavecin. Intrigué, il fit craquer une deuxième allumette et scruta le fond du salon. Dans un sarcophage aux couleurs encore vives, gisait une momie. Un malaise le gagna. «Je suis dans un sépulcre!» se dit-il. Il se leva si brusquement qu'il heurta le clavecin. Les cordes gémirent, un objet se renversa. Ce fut alors que la porte s'ouvrit et qu'un bougeoir à la main, Madame Inuntia, le regard sévère, s'avança:

- Quelle maladresse! dit-elle.

Tandis qu'elle remettait le crâne sur le socle, Bernard remarqua les bracelets d'or sur son bras, sa tunique ornée de broderies, et la beauté dure, presque ascétique de son visage. Elle tendit la bougie vers une torchère qu'elle alluma. Tout en fixant Madame Inuntia, Bernard recula vers la porte restée ouverte. Son instinct le poussait à fuir.

- Ayez la bonté de fermer la porte, dit la femme.
Il se précipita, franchit le seuil, mais devant lui, les yeux vides, l'expression absente, la vieille servante s'opposait à son passage. Il revint sur ses pas et ferma la porte. Madame Inuntia lui désignait un fauteuil.

- C'est bien que vous soyez venu, Bernard, dit-elle… »…

CHF 29.-- en librairie

La Fondation Franz Weber au 24ème Salon International du Livre et de la Presse
du 28 avril au 2 mai 2010 à Genève Palexpo
Stand E748, «Rue Eluard»
Samedi, 1er mai 2010, au stand XENIA F849, «Rue Flaubert», de 11h-13h
Franz Weber dédicace son recueil de contes «Entre chien et loup»

Manger végétarien – un «art de vivre»

Il est bénéfique pour la terre, l'environnement, les animaux et de ce fait aussi pour l'être humain de réduire sa consommation de viande

GrandV

Végétarien avec chic, joie de vivre et plaisir du palais

GrandV – Art de vivre, une nouvelle génération de produits gourmands végétariens, compositions délicieuses, raffinées, sensuels, qui enchantent aussi bien les végétariens que les consommateurs de viande endurcis.

Et c'est justement là notre but : séduire non seulement ceux qui renoncent à la viande mais aussi et surtout les adeptes de nourriture carnée !
Car : La protection du climat dépend aussi de notre alimentation.
Une grande partie des gaz à effet de serre, mortels pour la couche d'ozone, est produite par l'élevage de masse d'animaux de boucherie. Réduire la consommation de viande est donc un acte salutaire pour notre environnement. Et grâce aux produits GrandV, plus aucun besoin de renoncer aux plus exquis plaisir du palais.

Le plaisir du palais
Depuis la nuit des temps, des voix austères ont incité les hommes à ne pas éprouver trop de plaisir en mangeant. Il serait impertinent d'accorder autant d'importance à la nourriture, immoral de consacrer plus que le stricte minimum en réflexion, temps et énergie à la préparation de celle-ci. Mais la nature, notre meilleur maître pour toutes les phases et domaines de notre vie, nous démontre autre chose : les créatures qui partagent notre univers, les animaux, investissent infiniment de soin, beaucoup de temps et parfois des efforts considérables dans la recherche et le choix de leur nourriture !

On n'avale pas n'importe quoi à toute vitesse. Très souvent, à la quête de l'herbe sollicité ou le fruit convoité, de grandes distances sont parcourues en marchant ou en volant, et de nombreux obstacles franchis. Puis, la nourriture est consommée avec infiniment de plaisir, lentement et avec délice ; c'est le moment privilégié qui a pour résultat que les animaux sont toujours en pleine forme, en pleine possession de tous leurs moyens et au sommet de leur santé et de leur beauté.

Les végétariens vivent mieux, préparent et mangent la nourriture de façon plus consciencieuse, mais avant tout : sans remords

Description des produits GrandV

Terrine «Grandhôtel»
Nouveauté absolue dans le domaine de la terrine. Jusqu'à présent, il était difficile de trouver des terrines végétales sans gélatine ou oeufs. Vous pouvez servir cette terrine savoureuse comme il vous plaira: en entrée, en repas léger ou en repas principal, accompagnée de pommes de terre cuites et d'une salade. Composition: La terrine est composée de fines tranches de Seitan, et elle est remplie de Tofu fumé, d'herbes, de pistaches, de crème et d'épices divers.

«Rillettes» Gourmet-Party
A varier selon les goûts : cette pâte à tartiner piquante s'emploie aussi bien sur des tranches de pain, sur des crackers, pour décorer des créations d'apéritifs ou diluée avec du lait ou du bouillon de légume comme sauce à tremper pour légumes et pain, ou encore pour farcir des pommes de terre au four, etc. Composition: Tofu, noix, moutarde, herbes fraîches, épices.

Seitan mariné belle jardinière
La première création de notre ligne antipasti. A picorer comme apéritif, coupé en petits morceaux pour agrémenter la salade, etc. Ideal comme en-cas. Un délice! Composition: Le plat est fait de légumes marinés relevés tels que céleri, oignons, carottes, choux fleur, et de cubes de seitan rôtis, le tout rehaussé d'herbes de provence : basilic, thym etc.

Emincé «Bombay»
Un délire des sens ! Vous serez enchanté par la grande variété des arômes de ce curry équilibré – et vos invités apprécieront ! A servir avec du riz, de l'Ebli, des lentilles, etc. Composition : Epices variés, oignons, mélanges de curry, Seitan émincé.

Stroganoff de seitan GrandV
Un émincé de seitan accompagné d'une sauce raffinée mais douce, que vous pourrez assaisonner et relever à votre goût. Poivre blanc, poivre de Cayenne et tabasco s'y prêtent à merveille, tandis que des lanières de poivrons et de concombres au vinaigre viendront ajouter la dernière touche. A servir avec du riz, avec de la polenta ou même des rösti. L'alternative idéale au Stroganoff original!

Spezzatino di seitan alla nonna
«Con tutte le sapori della cucina italiana», de petits morceaux de seitan, une sauce tomate succulente et beaucoup d'herbes fraîches. Il s'agit d'un produit à double emploi : utilisé comme met complet ou comme sauce « al sugo », il s'accorde à merveille à toutes les sortes de pasta. Vous pouvez également en napper vos premières asperges, les saupoudrer ensuite de parmesan et gratiner le tout pendant 12 minutes au four préchauffé – et vous avez un repas complet avec le «Buon gusto della cucina italiana».

Emincé «Saveur d' Asie»
Un plat piquant et savoureux qui vous emmène en Asie, le temps d'une évasion culinaire. Vous pouvez affiner ce plat de base de diverses variations créatives. A servir avec du riz basmati par exemple. Composition: Seitan émincé, légumes Sichuan, huile de sésame, Sweet Chili, bouillon de légumes et épices.

Emincé «Traditionelle»
Qui ne connaît pas l'Emincé Zurichois ! Vous pouvez utiliser ce plat «Gastronomique» dans sa version originale ou ajouter des ingrédients à votre guise. Accompagnez de rösti. Très bon également avec des pâtes.
Composition: Seitan émincé, champignons frais, crème, bouillon de légumes.

Hachi „Maison"
Le hachi et cornettes, un met classique redevenu tendance que nous offrons désormais en variante végétarienne. A accompagner de nouilles, Rösti, purée de pommes de terre, de riz, etc. Composition : hachi de seitan et sauce brune

Crème gourmande „pomodori" Composition : Tofu, tomates séchées, herbes, épices

Crème gourmande „basilico" Composition : Tofu, basilic, roquette, herbes italiennes, épices

Crème gourmande „forestière" Composition : Tofu, champignons, huile à la truffe, épices

Ces crèmes sont parfaites sur des crackers ou sur du pain frais. Délicieuses également dans les sandwiches. Autres possibilités : Comme farce pour tomates ou poivrons, comme sauces savoureuses accompagnant les pâtes. L'ingrédient principal en est le tofu, travaillé en une fine purée et fournissant tous les protéines nécessaires. C'est ainsi que ces crèmes remplacent, entre autre, le jambon, le salami, le fromage etc. d'une façon naturelle, saine et délicieuse. Les 3 crèmes sont végétaliennes.

www.grandv.ch

Commande de Produits GrandV

Quantité	No art.	Article	Unité	Contenu	Prix en CHF	Total
_____	0002	Terrine «Grandhotel»	Terrine 1/2	250 gr	CHF 17.50	_____
_____	0003	«Rillettes» Gourmet-Party	Verre	200 gr	CHF 12.00	_____
_____	0004	Crème gourmande «Basilico»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	0005	Crème gourmande «Pomodori»	Verre	200 gr	CHF 13.70	_____
_____	0006	Crème gourmande «Forestière»	Verre	200 gr	CHF 14.85	_____
_____	1001	«Traditionnelle» Emincé	Verre	200 gr	CHF 9.70	_____
_____	1005	«Traditionnelle» Emincé	Verre	400 gr	CHF 14.65	_____
_____	1002	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	200 gr	CHF 8.75	_____
_____	1006	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	400 gr	CHF 12.15	_____
_____	1003	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	200 gr	CHF 10.30	_____
_____	1007	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	400 gr	CHF 15.75	_____
_____	1004	Stroganoff	Verre	200 gr	CHF 10.70	_____
_____	1008	Stroganoff	Verre	400 gr	CHF 16.50	_____
_____	1010	Seitan belle jardinière	Verre	200 gr	CHF 9.80	_____
_____	1009	Seitan belle jardinière	Verre	400 gr	CHF 14.60	_____
_____	1011	Spezzatino alla nonna	Verre	200 gr	CHF 11.00	_____
_____	1012	Spezzatino alla nonna	Verre	400 gr	CHF 16.25	_____
_____	1013	Hachi «Maison»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	1014	Hachi «Maison»	Verre	400 gr	CHF 16.70	_____
_____	7001	Corbeille cadeaux (1x Rillettes Gourmet-Party, 1x crème Forestière, 1x Seitan Traditionnelle, 1x Hachi maison, 1x 250 gr Terrine,)				
		Corbeille			CHF 65.00	_____
	Port et frais emballage écologique				**Total**	_____

Nom/Prenom: _____

Adresse: _____

Code postale, lieu: _____

Téléphone: _____

Date: _____ Signature: _____

Talon de commande, à envoyer à la Fondation Franz Weber, «Grand V», case postale, 1820 Montreux, Fax 021 964 57 36
Fini à l'expédition dans les trois jours ouvrables
Commandez par Internet: www.grandv.ch

Grandhotel Giessbach – Calendrier des Evènements 2010

Vendredi et samedi, 16/17 avril, 18:30h
Bal des actionnaires de Giessbach
La grande fête d'ouverture de la saison x 2, avec apéritif, danse et et buffet de gala. Orchestre Pierre Batal.
Sfr. 120.– par personne
Tenue de soirée

Dimanche, 9 mai, 17:00h
Concert de la Fête des mères
Matthias Steiner (v) et Urs Koenig (p) jouent des œuvres pour violon et piano (W.A. Mozart, L. van Beethoven) ainsi que des interprétations en solo (F. Chopin, J.S. Bach).
Sfr. 20.–

Jeudi, 13 mai, 17:00h
Concert de l'Ascension
Barbara Tanner (p) joue des œuvres de J. Brahms, S. Rachmaninow et F. Poulenc
Sfr. 20.–

Dimanche, 23 mai, 21:15h
Concert de la Pentecôte
« DUO ST. PETERSBURG »
avec Maja et Sergej Zirkunow. Un programme fulminant avec des compositions de piano pour deux et quatre mains. *Sfr. 20.–*

Dimanche, 27 juin, 15:30h
Le grand LUDUS-ENSEMBLE de Berne
Direction Jean Luc Darbellay
Grand concert symphonique dans la salle Belle Epoque.
Sfr. 25.–

Samedi, 29 mai
Bal de printemps « Ma chanson d'amour est une valse ! »
Un parfum de mai, un flair de Vienne… danser jusqu'au petit matin avec Pierre Batal.
Show et grand buffet viennois
Sfr. 195.– par personne.
Tenue de soirée

Jeudi, 24 juin
Illumination des chutes aux feux de Bengale
Début vers 22:00h, durée env. 15 min.
Les chutes illuminées aux traditionnels feux de Bengale offrent un spectacle unique. Un jeu de couleurs somptueux qui, dès le début de l'ère Giessbach, a attiré des visiteurs du monde entier.
Arrangement spécial avec arrivée et départ en bateau, le même soir, de/vers Interlaken-Est ou Brienz, avec dîner dans la salle Belle Epoque. Ou encore mieux : passer une nuit au Grandhotel Giessbach…
L'offre spéciale avec balade en bateau à partir d'Interlaken Est et Brienz, le dîner et les illuminations époustouflantes des chutes du Giessbach à l'occasion du 100ème anniversaire d'Interlaken Tourisme peut être réservée au prix d'anniversaire de Sfr. 100.–, hors boissons, via Interlaken Tourisme. Le nombre de places est limité. Vous trouverez d'autres informations sous www.interlaken.ch,
Tél.: +41 (0)33 826 53 00.

Samedi 24 juillet
Bal d'une nuit d'été
« Champagne »
Pétillant, doré, étincelant comme le champagne : Magie d'une nuit de bal d'été à Giessbach.
Orchestre Pierre Batal en grande formation. Show et superbe buffet de gala.
Sfr. 250.– par personne.
Tenue de soirée

Dimanche, 29 août, 15:30h
Guitars A Quattro
.Guitars A Quattro (Urs Mayr, Matthias Aufschläger, Bernhard Wullschleger, Christoph Borter) a été créé en 1989. Avec ses interprétations de musiques anciennes et nouvelles pour guitares, Guitars A Quattro jouit d'une réputation d'ensemble innovant et expérimenté.
Le répertoire de Guitars A Quattro comprend de précieuses compositions originales et complété par des propres arrangements pour quatre guitares. L'orientation principale est la musique baroque et les œuvres du 20ème siècle : Tradition espagnole avec des œuvres d'Isaak Albéniz, Manuel de Falla et Joaquin Turina, Magie des sons de Leo Brouwer, Minimal de Philip Glass et Puissance de Astor Piazzolla. *Sfr. 20.–*

Dimanche, 5 septembre
Il était une fois… 15:00h
Contes pour enfants au château enchanté. La conteuse Barbara Ehrat lira des contes de Grimm pour nos hôtes, petits et grands. En langue allemande *Sfr. 10.–*

Dimanche, 12 septembre
Le petit LUDUS-ENSEMBLE de Berne 15:30h
Direction Jean Luc Darbellay
Sfr. 20.–

Vendredi, 25 septembre
Dîner théâtre à « L'Auberge du Cheval blanc » (en langue allemande, très librement d'après l'opérette « Im weissen Rössl »)
19.00 heure
Pour la deuxième fois à Giessbach suite à une grande demande : Qui ne connaît pas la célèbre opérette « L'Auberge du Cheval blanc », avec le très galant maître d'hôtel Leopold (Alessandro di Cesare) et sa patronne si déterminée Josepha (Sandra Thomi) ? Amour, dispute et réconciliation : voilà ce qui est en jeu. La ravissante Clara (Arabelle Rozinek) et le beau Célestin (William Lombardi) nous plongent dans une atmosphère de fête et de grands sentiments. Les quatre protagonistes de l'ensemble Edelvoice jouent et chantent les célèbres mélodies de Benazky, Gilbert, Granichstaedten, Löwe et Stolz, suscitant l'émotion du public.
Une soirée d'opérette de grande classe vous attend: pleine de fraîcheur, d'humour et de merveilleuses mélodies – et un délicieux dîner composé de 4 plats ! *Sfr. 180.–*

Samedi 16 octobre, 18:30h
Bal de clôture « New York, New York »
L'ambiance survoltée, incomparable, du dernier soir de la saison. Un flair de Broadway. Une nuit de bal comme seul Giessbach sait l'offrir à ses hôtes. Show et grand buffet de gala.
Sfr. 250.– par personne
Tenue de soirée

Samedi, 4 décembre, 18:30h
Bal dans la féerie d'un paysage hivernal
Vivre Giessbach en hiver. Dans le cadre intimiste et chaleureux de l'hôtel, fermé en hiver, dans l'ambiance tout à fait particulière des somptueux salons Davinet, nous dansons pour la dernière fois de l'année à Giessbach. Orchestre de danse Moody Tunes, apéritif au Champagne, menu de gala et show.
Sfr. 250.– Tenue de soirée
Chambres disponibles à l'hôtel

Grandhotel Giessbach, encore et toujours!

GIESSBACH

Notre offre très prisée :

Magie de printemps au château de contes de fées

3 nuits – 1 gratuite

valable du 18 avril au 30 juin 2010

chambre double Romantique	Sfr. 628.–	au lieu de Sfr. 882.–
chambre double Bellevue	Sfr. 788.–	au lieu de Sfr. 1092.–
Junior-Suite	Sfr. 948.–	au lieu de Sfr. 1332.–
Giessbach-Suite	Sfr. 1128.–	au lieu de Sfr. 1632.–
chambre simple Romantique	Sfr. 344.–	au lieu de Sfr. 486.–

Suppléments : week-end (vendredi et samedi nuit et jours de fêtes) Sfr. 20.—par personne et nuit
Les prix s'entendent par chambre, pour 3 nuits petit-déjeuner au buffet inclus

Laissez vous gâter et profitez de notre
« Forfait Culinaire » :

1 soirée avec des menus variés au Parkrestaurant
face aux chutes impressionnantes de Giessbach
1 soirée avec menu de dégustation raffiné dans le restaurant gastronomique

Le Tapis rouge Fr. 175.-- par personne

Grandhotel Giessbach
BRIENZ

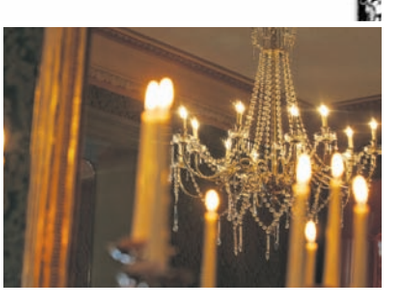

«Le château de contes de fées au dessus du lac de Brienz», Tel. +41 (0)33 952 25 25, Fax +41 (0)33 952 25 30, grandhotel@giessbach.ch, www.giessbach.ch